



RAPPORT ANNUEL 2018



1	2	3	4	
5	6	7	8	9
10	11	12	13	14

Photographies de couverture : emprunteurs de la Nef en 2018

01 : Mon cuisinier, restaurant d'insertion (Montpellier) / 02 : Hasard Ludique, lieu culturel (Paris) / 03 : Citre, coopérative citoyenne (Uzès) / 04 : La Cigogne, épicerie de produits fermiers (Paris) / 05 : Le petit café dans la prairie, café culturel et solidaire (Theix) / 06 : Biocoop, magasin bio (Civrieux-d'Azergues) / 07 : ORA, Tiers-lieu dédié au bien-être (Nantes) / 08 : La Villa des créateurs, coopérative à intérêt collectif (Paris) / 09 : Panem & Circus, boulangerie bio (Vaugneray) / 10 : Biocoop L'Éveil, magasin bio (Saint-Paul-les-Dax) / 11 : Hopaal, marque de textile recyclés (Toulouse) / 12 : Lucie Baret, maraîchage biologique (Ceyras) / 13 : Végéto, solutions aquaponiques (Villeneuve-Saint-Germain) / 14 : Biocoop L'Éveil, magasin bio (Saint-Paul-les-Dax)

UNE ORGANISATION EN PHASE AVEC LES PRINCIPES FONDATEURS

LA GOUVERNANCE COOPÉRATIVE DE LA NEF ET SON FONCTIONNEMENT

La Nef a choisi une organisation coopérative respectueuse de toutes les parties prenantes.

...> **Les sociétaires** sont propriétaires du capital de la coopérative. Réunis lors de l'assemblée générale, ils exercent à la fois une démocratie directe (1), en donnant quitus de gestion au Directoire et en votant les grandes orientations de l'entreprise et une démocratie représentative (2), en élisant le Conseil de surveillance.

Les sociétaires peuvent également s'engager dans la vie de leur coopérative. Ainsi, environ 300 sociétaires bénévoles, appelés **sociétaires actifs** et souvent constitués en **groupes locaux**, participent au développement culturel de la Nef en collaboration avec l'équipe salariée. Ils peuvent participer activement à la gouvernance de leur coopérative à travers un processus dédié de démocratie participative (3) : assemblées des coordinateurs locaux (ACL), Confluents, Commission vie coopérative. Enfin, les sociétaires peuvent proposer leur candidature au Conseil de surveillance.

...> **Le Conseil de surveillance** veille à la cohérence des activités de la coopérative et valide ses orientations stratégiques.

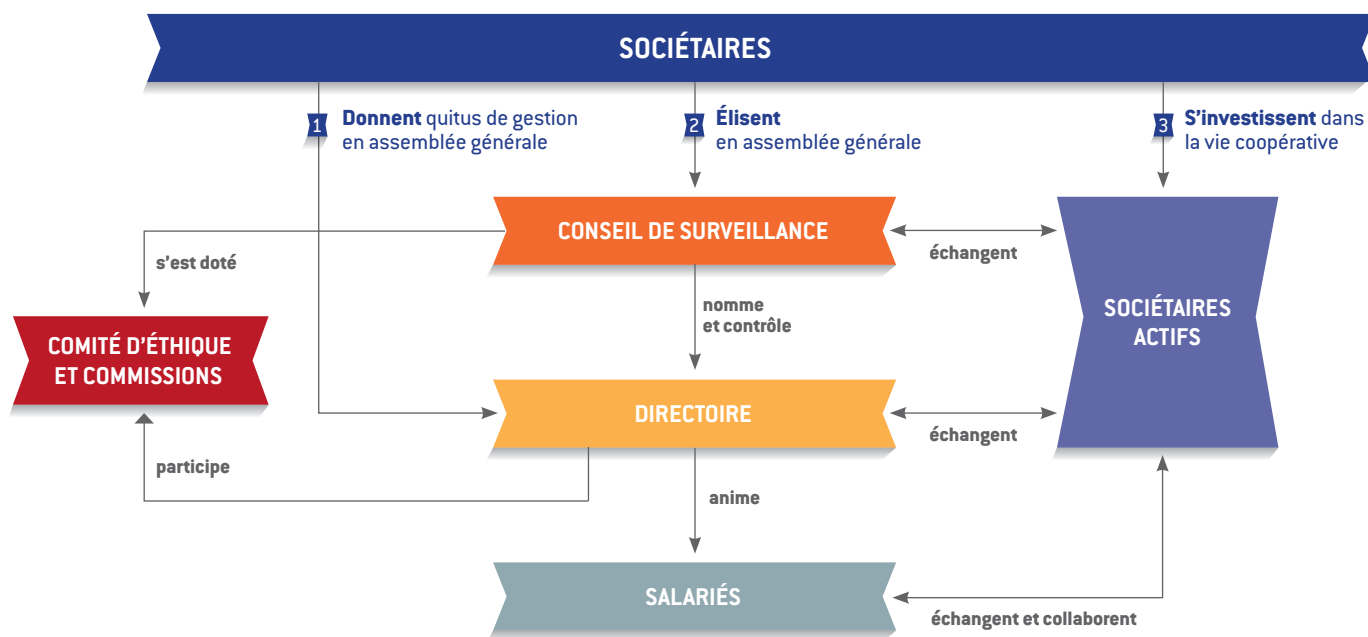
Il nomme et contrôle l'activité du Directoire. Le Conseil de surveillance s'est doté de différentes commissions afin d'exercer pleinement son rôle : le Comité d'éthique, le Comité d'audit et la Commission vie coopérative.

...> **Le Directoire** est responsable de la gestion de l'entreprise et de l'animation de l'équipe salariée.

Il rend régulièrement compte de son action au Conseil de surveillance, mais aussi, une fois par an, directement aux sociétaires lors de l'assemblée générale.

...> **Le Comité d'éthique** est un organe d'appui à l'évaluation et à la décision pour les instances dirigeantes et l'équipe salariée.

Il est composé de sociétaires, de salariés et d'acteurs impliqués dans l'ESS.



SOMMAIRE

...>	Édito	5
...>	Rapport du Directoire à l'assemblée générale	6
...>	Rapport du Conseil de surveillance sur le rapport du Directoire ..	13
...>	Rapport du Comité d'éthique	15
...>	Rapport sur l'activité commerciale et coopérative	16
...>	Bilan social et environnemental	23
...>	Comptes de l'exercice 2018	27
...>	Annexes aux comptes	29
...>	Résultats des cinq derniers exercices	37
...>	Rapport du Conseil sur le gouvernement d'entreprise	38
...>	Rapports du Commissaire aux comptes	40

ÉDITO

BERNARD HORENBEEK
Président du Directoire

“ L'année du changement climatique



Bien sûr le changement climatique est un processus long, engagé depuis longtemps. Mais 2018 a certainement été une année de prise de conscience cruciale. Tant par l'expérience climatique des records divers que chaque citoyen a pu vivre, que par l'actualité politique et les marches pour le climat qui ont mobilisé plus que jamais.

Le chaud et le froid ont aussi soufflé sur la Nef cette année, fruit d'un long processus et d'une prise de conscience accrue .

Le froid d'abord, notre année a commencé par l'application d'un plan social initié en 2017. La difficulté de se réorganiser, la difficulté d'avancer avec des collègues en moins. La difficulté aussi de renouveler la vie coopérative, privée de plusieurs de ses salariés, mais avec toujours la même volonté d'inventer et de réinventer la banque démocratique.

Lutter contre le changement climatique, c'est inventer la transition, c'est faire parfois des sacrifices, mais c'est aussi découvrir qu'il est possible de vivre différemment, de créer des entreprises autrement et d'y découvrir le plaisir de vivre, la satisfaction de créer une économie nouvelle et citoyenne. C'est cet objectif que poursuivent tous nos emprunteurs : construire une transition durable, citoyenne, plus juste socialement et respectueuse de l'environnement. C'est pour eux que la Nef existe et s'engage. Et c'est pour eux et pour transformer la société que sociétaires et épargnants font vivre la coopérative.

C'est pour eux aussi que l'équipe salariée se bat tous les jours. Et le paradoxe apparent de l'année 2018 c'est que, avec moins de personnel, l'activité continue de se développer avec une vigueur soutenue. Le paradoxe c'est aussi de voir que malgré cette activité soutenue, l'équilibre économique n'est pas encore atteint. L'amélioration du modèle est au rendez-vous mais le travail continue, sur un chemin semé d'embûches : diminuer les charges sans casser l'outil, faire face au contexte de taux négatifs, se débattre avec un système de régulation bancaire certainement nécessaire mais construit pour les plus grandes institutions bancaires. Cependant, ce chemin, celui de la réinvention continue d'une banque éthique et citoyenne, c'est celui qui incarne le projet qui nous anime, depuis ses débuts. Jean-Luc Seigneux, notre Président du Conseil de surveillance, a rappelé, lors de la célébration de nos 30 ans, qu'il n'y a pas de changement de société sans mouvement social. C'est ce qui nous a animés durant notre campagne d'automne.

S'il y a un événement qui a réchauffé notre année, c'est bien cette campagne qui visait à rallier 10 000 nouveaux épargnants. Cet objectif semblait bien irréaliste à nombre d'observateurs et pourtant ce sont 12 000 personnes qui ont souhaité nous rejoindre. Cette campagne est remarquable par l'arrivée d'autant de nouvelles personnes mais aussi parce qu'elle a réuni tous les acteurs de la Nef : sociétaires, sociétaires actifs, salariés, instances, clients, partenaires et tous les membres de cet écosystème engagé dans lequel évolue la Nef. Vous n'avez pas vu de grandes publicités pour cette campagne, nous n'avons pas fait la une des grands médias nationaux. Non, nous nous sommes mobilisés, vous et nous, et nous avons parlé partout de la nécessité du projet de la Nef.

Pour le climat, comme pour la Nef, l'enjeu est de rester mobilisé dans la durée, parce qu'on ne construit pas pour des profits élevés et rapides, on construit l'avenir et la Nef est un des outils indispensables à cet avenir.

”

RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'année écoulée, si mouvementée à bien des égards en France et dans le monde, aura été marquée par une certaine déception du point de vue des grands indicateurs économiques et sociaux : croissance du PIB et de la consommation des ménages en repli, taux de chômage se maintenant à un niveau élevé malgré sa décélération, inflation en reprise légère sans marquer toutefois de signal économique positif.

Dans un tel climat, le crédit aux entreprises s'est malgré tout avéré plus dynamique qu'on n'aurait pu s'y attendre, soutenu par des taux toujours bas fixés par la Banque Centrale Européenne dans le cadre de sa politique monétaire. L'État français a ainsi continué en 2018 à emprunter à taux négatif jusqu'à 5 ans, tandis que les conditions de crédits aux entreprises, marqueur déterminant des conditions d'exploitation de notre coopérative, restaient à leur plus bas niveau historique.

Dans ce contexte, la Nef a pu poursuivre sa dynamique de forte croissance d'activité dans tous les domaines, mais toujours marquée par une très forte pression sur ses revenus d'intérêt, qu'ils soient issus des crédits ou des placements interbancaires. Nous avons ainsi été conduits à poursuivre le resserrement de nos frais généraux entamé mi-2017.

Au total, malgré un coût du risque toujours maîtrisé, l'amélioration du résultat d'exploitation ne s'est pas avérée suffisante pour éviter l'enregistrement d'une perte comptable de 0,8 M€ en 2018.

Quoiqu'il en soit, le soutien de ses épargnants et de ses sociétaires – illustré par une campagne de mobilisation exceptionnellement réussie en fin d'année et par la poursuite de la croissance du capital social – aura témoigné au cours de cet exercice de la vivacité du projet porté par la Nef.

ACTIVITÉ DE COLLECTE D'ÉPARGNE : TOUJOURS TRÈS BIEN ORIENTÉE

Le capital, notre "noyau source", a progressé d'1,5 M€ (+3 %) pour atteindre 43,6 M€. La disparition du dispositif fiscal "ISF PME" n'a pas été sans impact sur nos flux de souscriptions de parts sociales. Notre coopérative compte désormais plus de 39 000 sociétaires, soit 600 de plus en un an, détenant chacun en moyenne 1 110 € de capital.

Le fait marquant de l'année est la collecte réalisée sur le livret. L'encours a crû de 64 M€, maintenant le rythme élevé depuis le lancement de 2016, pour atteindre 201 M€, répartis entre 13 500 clients. Leur coût, net des abandons d'intérêts par les épargnants au profit de la coopérative, est resté à 0,08 %.

En regard, la décollecte sur les comptes à terme s'est poursuivie tout en se ralentissant, l'encours passant de 94 M€ à 86 M€ sur l'année, en raison d'une attractivité réduite par rapport aux livrets : seuil de dépôt monté à 5 000 €, différentiel de taux marginal.

La rémunération moyenne de l'encours de ces comptes s'est élevée en 2018 à 1,50 %, en forte baisse, notamment suite à une opération de renégociation des taux conduite auprès de leurs détenteurs.

Les épargnants de la Nef sont restés très "partageurs" en 2018. Malgré l'effet baisse des taux, très sensible sur les comptes à terme, le montant total des intérêts partagés par 6 000 épargnants, et donc reversés par la Nef aux associations partenaires, a été stable à 155 K€. La baisse progressive enregistrée sur les comptes à terme a été entièrement compensée par la forte montée en régime des livrets. Sur ces derniers, 35 % des détenteurs ont partagé 57 % de leurs intérêts. Toutes les associations partenaires ont vu leur nombre de donateurs sur les livrets croître, souvent très fortement, créant ainsi entre la Nef et ces acteurs de la "transition" une communauté d'action mutuellement bénéfique.

L'encours des comptes courants des personnes morales a continué sa progression. Au 31.12.2018, les 750 comptes, ouverts essentiellement par des clients emprunteurs, présentaient un solde de 10 M€, en croissance de 18 %.

➡ **Au total, en incluant les sommes figurant sur des comptes en attente d'affectation, les fonds confiés par nos sociétaires et clients se sont établis à la fin de l'exercice à 366 M€, en croissance de 60 M€ (+ 20 %).**

En complément de cette collecte directe, nous détenions encore à la fin de l'exercice un encours de tirages au Crédit Coopératif de 129 M€ (– 27 %), à proportion des droits de tirage issus des dépôts constatés au 31.12.2017 sur les anciens comptes chèques Nef - Crédit Coopératif. Du fait de la fin du partenariat relatif à ces comptes, ces tirages sont en cours de remboursement, à partir d'un échéancier se terminant le 1^{er} janvier 2021.

ACTIVITÉ DE CRÉDIT : MAINTIEN DU HAUT NIVEAU DE L'AN PASSÉ

Crédits

...> Avec 513 accords de crédit délivrés en 2018 pour un montant de 82 M€, le niveau d'activité historique de 2017 a quasiment été maintenu, témoignant du cap franchi dans l'activité de la coopérative en ce domaine, à partir de moyens constants.

Ce niveau d'accord a permis la poursuite de la progression des débloques avec 58 M€ (+ 7 %) pour 416 dossiers (+ 9 %).

Cela permet à notre encours brut d'atteindre 186 M€ à la fin de l'exercice (+ 18 %). Cette croissance ne se retrouve cependant que très partiellement dans les produits d'intérêts, qui ne progressent quant à eux que de 8 %. La baisse du taux de rendement moyen sur l'année du portefeuille s'est en effet poursuivie (– 0,50 %), ramenant ce taux à 2,96 %. Compte tenu d'une production nouvelle de crédit en 2018 au taux moyen de 2,23 %, cette baisse du rendement va se poursuivre. Il nous faut ainsi franchir de nouveaux paliers en matière de volumes de production afin de nourrir l'accélération dont nous avons besoin sur la croissance des produits d'intérêts des crédits.

> Répartition sectorielle des prêts en 2018

La filière "bio" (agriculture, transformation, distribution) a été notre moteur en 2018, avec 30 M€ de nouveaux crédits, représentant plus de la moitié de notre activité. Viennent ensuite les énergies renouvelables (majoritairement production d'électricité d'origine solaire) avec 17 M€.

Au total le domaine **écologie** (filiales énergies renouvelables et bio...) aura recueilli 85 % de nos débloques, le domaine **social** (aide sociale, santé, insertion...) 12 % et le domaine **culturel** 3 %. Cette répartition est proche des souhaits exprimés par les épargnants : 52 % des sommes déposées à la Nef sont affectées de souhaits d'affectation, qui se répartissent eux-mêmes en 77 % en faveur de l'écologie, 18 % en faveur du domaine social et 5 % en faveur du domaine culturel.

Contre-garanties

Le partenariat noué l'an passé avec le Crédit Coopératif a connu un tassement en 2018 après le démarrage soutenu de 2017. Il repose sur l'octroi par la Nef au Crédit Coopératif de garanties sur des crédits accordés par ce dernier à ses clients, principalement dans les secteurs des collectivités locales, de la santé et de l'habitat social. Ces garanties sont délivrées par la Nef dans le respect de ses propres critères de crédit. L'encours porté au 31.12.2018 s'élevait à 83 M€, générant 0,8 M€ de commissions pour la Nef. En contrepartie, un dépôt de garantie de 15 % de l'encours garanti est constitué par la Nef dans les livres du Crédit Coopératif. Ces risques, étant transférés du Crédit Coopératif à la Nef, sont inscrits au dénominateur du ratio de solvabilité de la Nef qui doit en conséquence y affecter les fonds propres requis par la réglementation.



Les membres du Directoire



Assistante de direction



Secrétaire générale



Conseiller grands comptes



Responsable des engagements
et du recouvrement contentieux



Service Richesses humaines

GESTION DES LIQUIDITÉS : DÉBUT DU REMBOURSEMENT DES DROITS DE TIRAGE

L'événement déterminant de l'année pour la gestion des liquidités de l'établissement a été le versement au Crédit Coopératif des premières échéances de remboursement des droits de tirage (49 M€) en lien avec l'arrêt des comptes chèques Crédit Coopératif - Nef. Ce versement a été pour bonne partie financé par l'excédent de croissance des dépôts par rapport à la croissance des encours de crédits (solde de 32 M€). Le complément a été apporté par le réemploi d'une partie des anciens placements arrivés à échéance. C'est dans ce contexte qu'il convient de lire la baisse des encours de placement figurant à l'actif du bilan de la Nef. Les souscriptions de nouveaux comptes à terme interbancaires (auprès de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes) ont été moindres que les arrivées à échéance pour permettre le remboursement des droits de tirage décrit plus haut.

Partant de 325 M€ l'an passé, les encours s'élevaient à 308 M€ au 31.12.2018, répartis entre 256 M€ d'encours interbancaires et 52 M€ de titres de placement et d'investissement. Rappelons qu'en application des règles du groupe BPCE qui s'imposent à la Nef du fait de son statut d'établissement associé du Crédit Coopératif, aucun autre type de placement ne lui est ouvert.

Les revenus issus de ce portefeuille de placement ont continué leur "fonte" (- 27 %), impactés par la baisse inexorable du rendement du fait de la baisse des taux. Ils ne représentent plus désormais "que" 33 % du total de nos produits d'intérêts.

ACTIVITÉ DES FILIALES : LA MUTATION SE TERMINE

Sur le terrain du capital investissement, la mise en œuvre du désengagement décidée en 2016 s'est poursuivie. Nef Investissement a obtenu son retrait d'agrément auprès de l'AMF en tant que société de gestion. Dénommée désormais Nef Service Conseil, cette société gère ses activités en extinction. Le fonds Sens, entièrement détenu par la Nef, est quant à lui entré en période d'extinction. Ses parts sont en cours de cession à Nef Capital Patient, également détenue en totalité par la Nef. Nef Capital Patient sera ainsi le seul réceptacle des participations issues de l'activité de capital investissement du groupe Nef pour un montant d'actifs d'environ 2 M€. Son statut en commandite est en cours de transformation en SAS.

Nef Gestion, pour sa part, a terminé sa mue et entamé une nouvelle vie. Elle a obtenu dans le courant de l'année 2018 son agrément auprès de l'ORIAS en tant que gestionnaire de plateforme de finance participative de don. Elle exploite désormais la plateforme Zeste.coop, dont l'activité a continué à se développer de façon soutenue.

La croissance des montants collectés s'est élevée à 26 % avec 740 K€. Le nombre de projets (132) a moins augmenté (8 %) et c'est surtout la croissance du montant moyen par projet (5 600 €) qui a tiré la collecte vers le haut. Près de 14 000 contributeurs auront donné en moyenne 50 €.

Nef Gestion a commencé par ailleurs ses premières missions de conseil financier en matière de levée de fonds auprès d'organismes de l'Économie Sociale et Solidaire.

DES RÉSULTATS FINANCIERS DÉFICITAIRES MAIS UNE PREMIÈRE INFLEXION

Le niveau des taux, stable sur l'exercice, a continué à laisser sa trace profonde dans les comptes de notre coopérative.

1 > Dans ce contexte, notre marge d'intérêt, moteur de notre exploitation, est restée sous très forte pression en 2018, connaissant néanmoins une évolution de tendance positive dans le courant de l'exercice.

Les produits d'intérêt, 8,6 M€, ont baissé de 8 %, la montée en puissance des intérêts sur les crédits (5,3 M€, + 8 %) étant compensée par la poursuite de la réduction des intérêts sur les placements (3,3 M€, – 27 %). En regard, les charges d'intérêt, 1,8 M€, ont continué leur forte réduction avec – 19 %. Le coût des dépôts à terme (1,4 M€) a été le principal moteur de ce mouvement, du fait de la baisse à la fois des intérêts servis et des encours collectés. La rémunération des droits de tirage auprès du Crédit Coopératif (0,3 M€), stable en taux (Euribor 3 mois + 0,50 %, soit 0,18 % sur l'année), a quant à elle progressé du fait de tirages moyens annuels supérieurs à ceux de l'année précédente.

...> Au total la réduction des charges n'aura pas suffi à compenser celle des produits. Notre marge d'intérêt (6,7 M€) a ainsi baissé en 2018 de 5 %, mais cette tendance s'est infléchie dans le courant du second semestre.

2 > Les commissions nettes (1,4 M€, – 4 %) n'ont pu apporter la compensation attendue.

Nous sommes restés en net décalage par rapport à la montée en régime attendue, surtout sur les commissions issues de l'activité auprès des clients professionnels (hors frais de dossiers sur les crédits qui progressent sensiblement) et un peu sur le partenariat de contre-garantie avec le Crédit Coopératif.

Les commissions issues de ces contre-garanties ont augmenté fortement (0,8 M€ contre 0,2 M€ l'an passé), en deçà toutefois de nos prévisions, et cette augmentation n'a pas entièrement remplacé la disparition de la contribution des commissions liées à l'ancien protocole sur les comptes Nef/Crédit Coopératif (0,8 M€ dans nos comptes 2017).

...> Au total le Produit Net Bancaire 2018 s'est établi à 8,1 M€, en repli de 5 %.

3 > Les frais généraux de l'année, avec 8,7 M€, sont en fort retrait par rapport à l'an passé (– 0,5 M€, – 5 %).

Les frais de personnel sont à l'origine de l'essentiel de cette évolution avec des effectifs moyens 2018 en baisse de 8 ETP (équivalent temps plein) sous l'effet principal du plan de réorganisation du second semestre 2017 et de décalages dans le pourvoi des postes.

Les autres charges d'exploitation sont en léger repli.

Ces chiffres traduisent une situation opérationnelle "serrée" dans un contexte de forte croissance d'activité. Ils sont néanmoins une des clés de voûte de la réduction de notre déficit d'exploitation.

...> À l'issue du 4^e trimestre, le Résultat Brut d'Exploitation s'est ainsi établi à – 0,65 M€, contre – 0,76 M€ l'an passé (14 % de réduction du déficit).

La décroissance du Produit Net Bancaire ne nous aura pas permis d'inverser aussi nettement que nous le visions la tendance de notre résultat d'exploitation.

4 > Le coût du risque est resté contenu avec 0,3 M€.

Bien qu'il soit sensiblement supérieur à celui de l'an passé (0,1 M€), nous restons avec des chiffres maîtrisés. Nous sommes en regard de nos encours à un niveau de 0,18 % que nous estimons très modéré.

5 > Les immobilisations financières ont nécessité sur l'exercice une provision nette de 0,14 M€.

Elle provient pour l'essentiel du fonds Cogne Investissement (créé voici 3 ans en association avec le réseau des Jardins de Cogne), à hauteur de 0,10 M€, suite à la défaillance d'un des dossiers financés. SEFEA et Nef Capital Patient ont par ailleurs nécessité, pour des montants réduits, des compléments de provisions. En 2017, la charge liée aux immobilisations financières avait pesé pour 0,67 M€.

6 > Les produits et charges exceptionnels ont quant à eux apporté une contribution positive de 0,29 M€ à l'exercice.

Il s'agit principalement de la plus-value de 0,25 M€ enregistrée sur le second volet de la cession des parts de la SCI Pôle Carré de Soie (propriétaire du Woopa, l'immeuble du siège social de la Nef) à la SCI Côté Marguerite (entièrement détenue par la Nef). Le premier volet avait généré l'an passé une plus-value de 1,5 M€.

...> Au final la période se solde par une perte comptable de 0,81 M€.

L'an passé nous avions enregistré un bénéfice de 0,05 M€. Hors effets des plus-values immobilières, les résultats se comparent ainsi : – 1,06 M€ en 2018, – 1,45 M€ en 2017 (27 % de réduction de la perte).

INFORMATIONS ANNEXÉES AU RAPPORT DE GESTION

→ Bilan schématique au 31 décembre 2018 (en millions d'euros)

LES RESSOURCES (Passif du bilan)	LES EMPLOIS (Actif du bilan)
FONDS PROPRES 43 M€ (+ 2 %)	IMMOBILISATIONS 4 M€, PARTICIPATIONS 8 M€ PLACEMENTS TRACÉS 19 M€ (+ 43 %)
DÉPÔTS À TERME 86 M€ (– 9 %)	PRÊTS À LA CLIENTÈLE 183 M€ (+ 18 %)
LIVRETS 201 M€ (+ 47 %)	PLACEMENTS OBLIGATAIRES 33 M€ (+ 0 %)
COMPTES À VUE ET ASSIMILÉS 35,5 M€ (+ 9 %)	DÉPÔTS ET PLACEMENTS BANCAIRES 255 M€ (– 8 %)
ÉPARGNE SALARIALE 0,5 M€	DONT : • 25 M€ AU CRÉDIT COOPÉRATIF • 223 M€ À LA CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE-ALPES • 5 M€ CHEZ NATIXIS
EMPRUNTS SUR ANCIENS COMPTES CHÈQUES NEF - CRÉDIT COOPÉRATIF 129 M€ (– 29 %)	AUTRES ACTIFS 3 M€
AUTRES PASSIFS 10 M€	
TOTAL DU BILAN 505 M€ (+ 2 %)	
	PRÊTS EN ATTENTE DE DÉBLOCAGE 45 M€ GARANTIES DONNÉES 84 M€

➤ Les ressources

Le capital social dépasse les 43 M€, détenus par plus de 39 000 sociétaires. La baisse de l'encours des dépôts à terme est largement compensée par la très forte hausse de l'encours des livrets, l'épargne salariale est constituée par un billet à ordre souscrit par MIROVA, société de gestion d'épargne salariale solidaire. Les emprunts sur les anciens comptes Nef-Crédit Coopératif sont en phase de remboursement depuis septembre 2018 à raison de 49 M€ pour le 4^e trimestre 2018. Les autres passifs comprennent des intérêts courus, des comptes fournisseurs et un montant de 6,8 M€ restant à débloquent sur un placement dans un fonds de financement des énergies renouvelables.

➤ Les emplois

Les immobilisations sont restées stables. Les placements "tracés" sont essentiellement des fonds dédiés aux énergies renouvelables ou au développement des pays du Sud, la hausse en 2018 étant liée à l'enregistrement comptable d'une souscription antérieure dans un fonds de financement des énergies renouvelables. L'encours des prêts, net des provisions, a progressé de 18 % grâce à la mise en place de 58 M€ de nouveaux crédits en 2018.

Un portefeuille d'obligations d'État et d'entreprises cotées, géré pour ces dernières selon des critères d'investissement socialement responsable (ISR), a été constitué entre 2015 et 2017. Il permet à la fois de diversifier nos placements et de répondre à nos obligations réglementaires en matière de réserve de liquidité.

Les placements bancaires sont constitués de comptes à terme rémunérés et de comptes à vue. La diminution de leur volume est essentiellement due à nos premiers remboursements des emprunts auprès du Crédit Coopératif. Le compte ouvert auprès de notre compensateur Natixis Payment Solutions, dans le cadre de notre participation au système interbancaire de paiement, permet de réceptionner et d'émettre les flux de paiement confiés par les détenteurs de comptes Nef.

Les autres actifs comprennent des dépôts de garantie, des produits à recevoir, des créances sur l'État (CICE)...

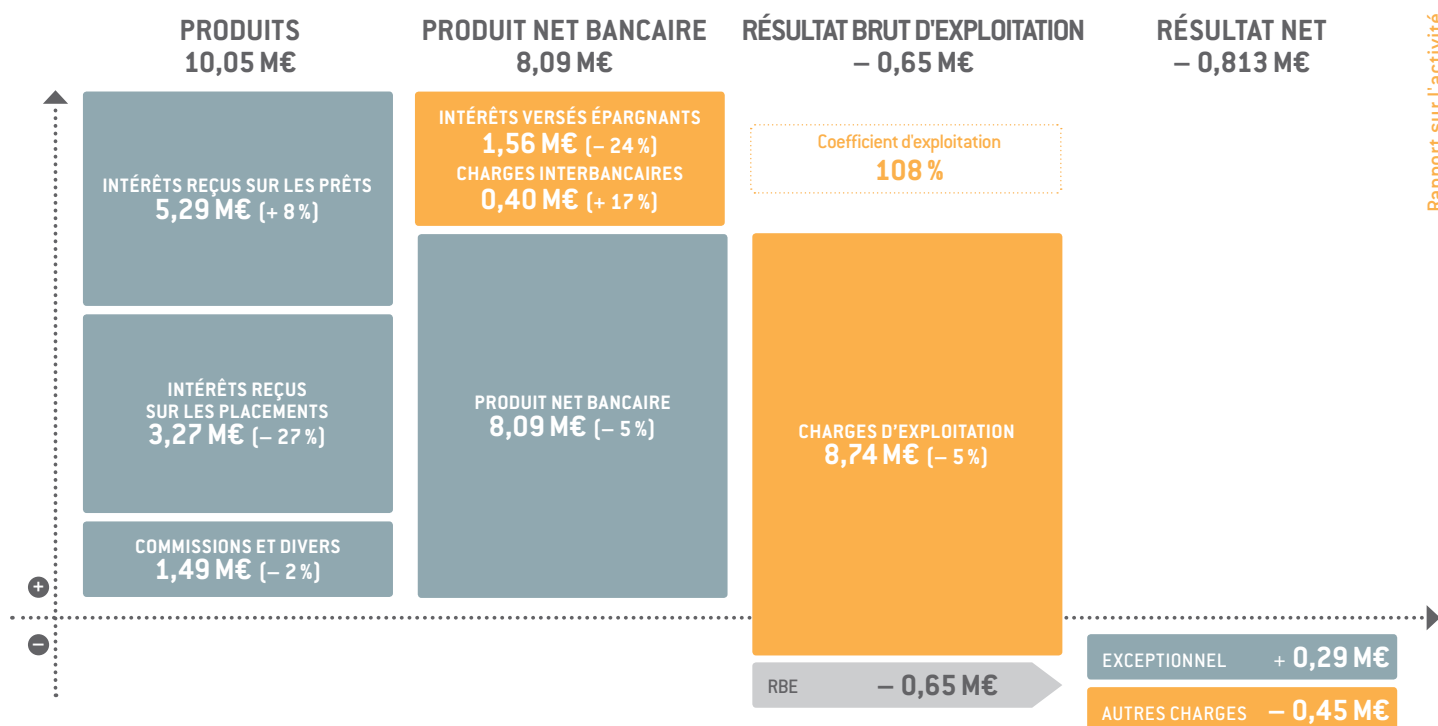
Les garanties données proviennent essentiellement d'un accord passé avec le Crédit Coopératif en vertu duquel la Nef garantit des dossiers de crédit accordés par le Crédit Coopératif en contrepartie d'un commissionnement.

Taux d'intérêts et marges	2015	2016	2017	2018	Δ 2018 / 2017
Taux moyen des dépôts clients	2,12 %	1,44 %	0,84 %	0,54 %	– 0,30
Taux moyen des ressources empruntées	0,57 %	0,46 %	0,22 %	0,18 %	– 0,04
Sous total taux moyen des ressources	0,93 %	0,76 %	0,57 %	0,37 %	– 0,20
Taux moyen des prêts en cours	4,16 %	3,95 %	3,46 %	3,09 %	– 0,37
Taux moyen des placements en cours	2,36 %	1,84 %	1,77 %	1,06 %	– 0,71
Sous total taux moyen des emplois	2,56 %	2,36 %	2,31 %	1,69 %	– 0,62
Taux moyen des marges d'intérêts	1,63 %	1,60 %	1,73 %	1,32 %	+ 0,42
Marge d'intérêts en K€	7 290	7 182	6 951	6 679	– 272

➤ Évolution des taux d'intérêts et des marges

Les taux d'intérêts ont poursuivi leur baisse en 2018. Les marges d'intérêts ne se sont pas redressées en moyenne sur l'exercice. La baisse du coût de la ressource n'a pas suffi à compenser la baisse du rendement des emplois, très impactée par la baisse sur les placements.

Comment s'est formé le résultat en 2018 (en millions d'euros) ?



Intérêts reçus sur les prêts à la clientèle

Ils ont augmenté mais nettement moins que l'encours (+ 18 %) en raison de la baisse continue des taux d'intérêts.

Intérêts perçus sur les placements

Ils sont en forte réduction (- 27 %). Outre la baisse de l'encours de 8 %, le rendement de ces placements décroît très rapidement entraînant un important manque à gagner.

Commissions

La rubrique regroupe principalement les sommes facturées aux emprunteurs pour étudier et gérer leurs crédits ou leurs comptes (0,6 M€) et les commissions versées par le Crédit Coopératif sur des garanties données par la Nef (0,8 M€).

Intérêts versés aux épargnants

Les intérêts versés sur l'épargne ont baissé suite à la diminution de rémunération des dépôts à terme et à la réduction de leur encours.

Charges interbancaires

Elles sont pour l'essentiel constituées des intérêts versés sur les emprunts au Crédit Coopératif, qui ont augmenté car l'utilisation moyenne de la ligne de crédit au Crédit Coopératif a été plus élevée en 2018 qu'en 2017 (174 M€ contre 113 M€). Le taux d'intérêt, en revanche, est resté inchangé.

Charges d'exploitation

Elles ont baissé de 5 %. Les frais de personnel restent le premier poste de dépenses (4,8 M€) ; ils ont baissé de 7,5 % suite, notamment, au non remplacement de salariés ayant quitté l'entreprise. Viennent ensuite comme principales charges les loyers (0,85 M€), les moyens généraux (0,70 M€), les frais liés à l'informatique (0,69 M€) et les amortissements (0,62 M€).

Coefficient d'exploitation : 108 %

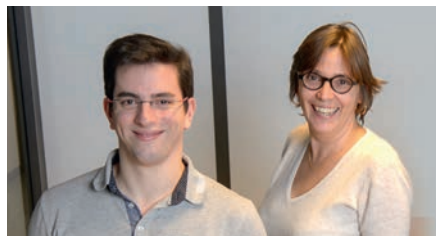
Ce ratio est le rapport entre les charges d'exploitation et le produit net bancaire. Il mesure la rentabilité de l'entreprise avant prise en compte du risque. Le dépassement du seuil de 100 % montre une exploitation déficitaire. Le retour à l'équilibre de ce coefficient reste un objectif prioritaire, en tant que première étape sur la voie d'une rentabilité pérenne.

Résultat exceptionnel

Il est constitué pour l'essentiel de la plus-value de 0,25 M€ dégagée par la seconde tranche de l'opération de cession des locaux de Vaulx-en-Velin à notre filiale à 99 % la SCI Côté Marguerite.

Autres charges

Le coût du risque sur les crédits reste faible (0,18 % de l'encours). Nous avons par ailleurs constitué de nouvelles provisions sur nos filiales mais dans des proportions très inférieures à celles des années précédentes, les restructurations engagées portant leurs fruits.



Service Projet - Innovation - Marketing

VALEUR DE LA PART : MAINTIEN DE LA VALEUR DE REMBOURSEMENT

À l'issue de cet exercice, il a été procédé au calcul d'une valeur expertisée de la part sociale Nef. Ce calcul a reposé sur une approche économique de la valeur d'inventaire de la Nef, mettant en avant des plus-values latentes sur actifs immobiliers (évaluation actualisée de la valeur des parts de la SCI Pôle Carré de Soie et par voie de conséquence de la valeur des parts de la SCI Côté Marguerite) et incorporels (évaluation de la valeur de la marque Nef). **Il résulte de ces calculs qu'il n'y a pas lieu, à l'issue de l'arrêté des comptes de l'exercice 2018, de fixer une valeur de remboursement des parts de la coopérative inférieure à leur valeur nominale de 30 €.**

Nos prévisions financières, reposant sur une forte dynamique d'activité et sur nos projets de développement, ainsi que les éléments pris en compte dans la valeur d'inventaire nous rendent confiants dans le fait qu'une baisse de la valeur de remboursement de la part n'aura pas lieu dans les années à venir.

RATIOS RÉGLEMENTAIRES : LES ÉQUILIBRES FINANCIERS RESENT SOLIDES

Dans un contexte de vive croissance de ses risques de bilan et de hors bilan, les équilibres financiers de la Nef, appréciés au 31.12.2018, restent solides, que ce soit du point de vue de sa liquidité à court terme (ratio de liquidité de 152 % pour un minimum de 100 %), de sa couverture des risques par les fonds propres (ratio de solvabilité de 12,47 % pour une exigence de 10,75 %) ou du poids des fonds propres dans son bilan (ratio de levier de 6,06 % pour un minimum de 3 %).

LES PERSPECTIVES 2019

Le fil conducteur de notre action 2019 sera celui de la poursuite du rééquilibrage financier de la coopérative. Dans le contexte d'une politique monétaire qui devrait maintenir les taux proches de leurs niveaux actuels, tout au moins sur la majeure partie de l'année, ce rééquilibrage restera progressif, avec comme première étape le retour à un résultat brut d'exploitation positif.

La Nef se donne cette année le double objectif de poursuivre le chemin vers la banque éthique, en parallèle de la transformation de son modèle économique, les deux étant indissolublement liés.

Nous nous donnons ainsi, en prémices de notre plan stratégique en cours de construction, les priorités suivantes, chacune ayant vocation à contribuer à la restauration des équilibres financiers.

D'abord en direction de nos différentes clientèles :

- Mettre en place une nouvelle offre de comptes Particuliers, tant attendue, dans le but de donner à la coopérative une nouvelle dimension et lui permettre de générer de nouvelles sources de revenus indépendantes de l'évolution des taux d'intérêts.
- Rechercher de nouveaux partenariats, en particulier sur le terrain du crédit aux professionnels, pour accélérer le développement des revenus.
- Développer l'offre aux Professionnels autour du compte courant pour optimiser au quotidien et dans la durée le travail de prospection et de fidélisation de cette clientèle, en vue de générer une croissance des produits générés par client.

Puis au service de la pérennité de la coopérative :

- Franchir une nouvelle étape en matière d'organisation interne et de renouvellement des instances.
- Assurer la maîtrise des frais par une attention continue, à tous les niveaux de l'entreprise.
- Augmenter les fonds propres, en vue du renforcement du ratio de solvabilité au rythme requis par la croissance de l'activité, ceci grâce à une émission de titres subordonnés (ne disposant pas de droits de vote) auprès de partenaires institutionnels et une amplification des appels à capital auprès des sociétaires et épargnants.
- Identifier des sources de réalisation de plus-values latentes sur actifs.
- Finaliser, en matière de contrôle interne, le déploiement complet du plan de contrôle permanent et du dispositif de sécurité financière.

➡➡➡ **Quoi qu'il en soit, une chose est sûre : la route 2019 nécessitera le soutien et l'implication sans relâche de toutes les parties prenantes internes et externes de la coopérative.**

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE



Conseil de surveillance

Une lecture rapide du résultat de l'exercice 2018 pourrait distiller le doute et nourrir l'inquiétude. Pourtant, la perte de 0,81M€ constatée cette année ne doit pas être vue comme le dernier élément d'une série négative mais replacée dans la perspective d'une transformation ambitieuse engagée depuis 2015.

Ainsi, le développement des crédits - toujours aussi soutenu avec un risque bien maîtrisé et la croissance vigoureuse de la collecte - témoigne d'une forte dynamique. Ceci s'effectue dans un contexte de diminution et de maîtrise drastique des charges, et dans un climat économique général peu rémunérateur pour notre activité, ce qui exacerbe d'autant plus la concurrence. Du fait de la nature de notre activité bancaire qui s'inscrit dans le moyen et le long terme, le changement de modèle économique entrepris, recentré sur les crédits et les services au détriment des placements, demande du temps pour produire ses effets ; cependant nous voyons se confirmer les premiers signes positifs de nos efforts.

... Le Conseil de surveillance tient à saluer ceux-ci et remercie l'ensemble de la Nef pour ces résultats encourageants obtenus dans un contexte opérationnel très serré.

Mais du fait des risques que le Crédit Coopératif assume pour nous en tant qu'établissement d'adossment vis-à-vis des autorités, le doute et l'inquiétude évoqués plus haut restent vivaces à ses yeux. Cela explique sans doute les signaux contradictoires de sa part et l'attentisme qui a dominé au cours de la période. Ceci n'est d'ailleurs pas sans conséquences sur l'atteinte de certains de nos objectifs économiques. Ses craintes sont également nourries par un rapport d'audit de ses services sur notre organisation. Les recommandations qui en ressortent permettent, au fur et à mesure de leur levée, de mettre l'opérationnel de la structure au niveau requis et ainsi de rassurer sur ce qui est attendu.

Le Conseil de surveillance suit de manière très attentive le respect du plan d'actions permettant la clôture de ces recommandations ainsi que le plan de marche menant à un équilibre des comptes en 2020. **Le besoin de sécurité légitime exprimé par le Crédit Coopératif doit être satisfait sans remettre en question le projet de la Nef ni sa capacité à faire. Le Conseil est également extrêmement attentif à ce sujet majeur.**

... Ces différents enjeux posent la question de l'évolution nécessaire et possible de la convention d'association qui nous lie et en ont fait un sujet d'actualité sur lequel nous travaillons. /...

/...

Plus globalement, le président du Directoire a engagé depuis plusieurs mois l'élaboration d'un plan stratégique à cinq ans, lequel devrait être présenté mi-2019. L'enjeu en est l'inscription durable de la Nef dans le paysage bancaire d'aujourd'hui. Il s'agit également d'établir les bases d'une organisation qui permette, tout en satisfaisant aux exigences réglementaires, opérationnelles et économiques, de développer notre projet en phase avec les attentes et les possibilités de la société de demain.

La voie que nous avons choisi d'emprunter est étroite, elle est exigeante. Elle garde une part d'incertitude car elle n'a jamais été empruntée par personne et pour cause ! Mais nous sommes "portés" sur ce chemin : 2018 restera comme l'année d'une mobilisation sans précédent.

Celle bien sûr, déjà évoquée, des équipes qui œuvrent au quotidien pour l'incarnation de ce projet, celle des sociétaires actifs qui sont souvent les chevilles ouvrières déterminantes sur le terrain et qui restent des aiguillons constructifs de notre vitalité et de notre fonctionnement démocratique, celle d'une part accrue du sociétariat de plus en plus relais et soutien, celle des épargnants qui font confiance et qui partagent, celle de nos partenaires de différentes natures qui s'est traduite par le succès de l'appel pour une banque éthique...

...> Ce sont toutes ces énergies rassemblées qui ont permis la réussite de la mobilisation de la fin d'année : plus de 12 000 demandes d'ouvertures de produits d'épargne en quelques mois et potentiellement, beaucoup de nouveaux sociétaires.

Il n'y a pas de place prévue à l'avance pour la finance et la banque éthiques. Cette place, il nous faut la conquérir pied à pied. Grâce à la mobilisation de tous, cette place prend forme, et grâce à votre engagement, cette place est chaude ! Elle ne demande qu'à grandir encore et à être toujours plus accueillante.

Merci à tous !

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique s'est réuni quatre fois en 2018, en relation étroite avec le Conseil de surveillance. Il a été régulièrement tenu au courant de l'évolution de la situation de l'organisme bancaire.

Le Comité d'éthique rappelle que sa mission est d'apporter un éclairage sur les questions d'éthique et non de dire ce qui est éthique ou non. Chaque partie prenante de la Nef conserve la responsabilité de décider du bien-fondé de ses propres actions.

PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS

➤ Le Comité d'éthique a tenu à reformuler ce qu'est la raison d'être de la Nef comme écrit précédemment dans le Fil d'Argent spécial trente ans :

Contribuer au développement d'une économie fondée, non pas sur une prédation mortifère qui a tendance à être la norme aujourd'hui, mais sur l'utilité au monde qui donne à chacun sa place.

➤ Le Comité s'est demandé pourquoi les épargnants viennent à la Nef. Il apparaît que la raison essentielle n'est pas une question de rémunération, mais une question de sens : à quoi sert leur argent ? Si la devise exprimée est souvent : "Donnez du sens à votre argent", la réalité est en fait : "Recevez du sens pour votre argent".

Et pourquoi les professionnels empruntent-ils à la Nef ? Pour sa compréhension des projets atypiques, pour sa capacité à prendre des risques en évitant de demander systématiquement une caution personnelle et enfin pour un partage de valeurs avec la Nef, pourvu que le taux demandé ne soit pas excessif par rapport à la concurrence.

Liste des membres :

Marie-Thérèse Ducourau, Fabienne Esquivillon, Anne Gloux, Philippe Leconte, Jean-Marc Reverdiau, Hervé Gouil, Philippe Pascal.

L'ACTIVITÉ COMMERCIALE ET COOPÉRATIVE

IVAN CHALEIL
Directeur commercial

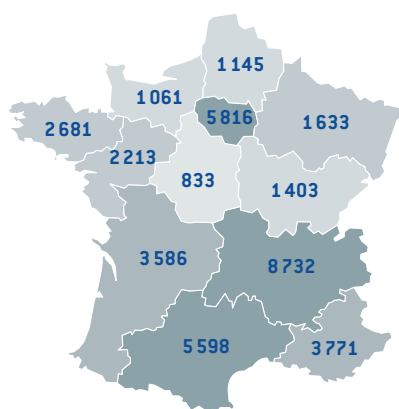


10 000 nouveaux clients particuliers, près de 60 M€ de crédits distribués, 132 campagnes de finance participative menées sur la plateforme Zeste...

À tous les niveaux, les équipes de la Nef ont permis une croissance soutenue de l'activité commerciale.

Répartition du nombre de sociétaires au 31/12/2018

➤ Cinq formations nationales des sociétaires actifs



CORSE – DOM/TOM – ÉTRANGER : 521

TOTAL GÉNÉRAL (professionnels et particuliers)

38 993

Et l'enjeu était de taille : dans un contexte économique contraint pour notre coopérative et face à une concurrence forte – des banques classiques avec offre d'épargne dite "solidaire" et taux de crédit bas, des plateformes de finance participative avec bien plus de moyens que celle de la Nef – continuer à accueillir un nombre toujours plus important d'épargnants et de porteurs de projet, pour un impact croissant sur notre société s'apparentait à un grand défi. Et il a été relevé. Le point d'orgue aura été cette fameuse campagne d'automne : "Alors c'est quand la banque éthique ?", mobilisant sociétaires, partenaires, clients et salariés autour du projet de la Nef.

S'agissant des secteurs phares vers lesquels ont été fléchés les financements, l'écologie, par l'intermédiaire des crédits réalisés dans la filière biologique et les énergies renouvelables, concentre plus des 3/4 des prêts. Le dernier quart est en grande partie constitué de prêts dans le secteur social (insertion, développement local, commerce équitable...) et, à la marge, de prêts dans le secteur culturel. Cette tendance est en revanche beaucoup plus équilibrée dans l'accompagnement de projets via notre plateforme de don Zeste, ce qui permet de valider, s'il en était besoin, **l'importance de l'argent de don là où l'argent de prêt n'est pas mobilisable.**

➤ Pour conclure, avant de vous laisser découvrir les rapports des responsables d'activité, **un grand coup de chapeau à nos très nombreux sociétaires actifs**, encore extrêmement présents et mobilisés en 2018, pour faire vivre partout en France le projet de notre coopérative.

L'activité commerciale en quelques chiffres

	Nombre	Encours en M€
Prêts accordés dans l'année	513	82
Prêts débloqués pendant l'année	416	58,4
Comptes courants en gestion	896	
Prêts en cours d'amortissement	2 082	
En cours brut global		186

DÉLÉGATION DES PARTICULIERS

PHILIPPE PASCAL

Responsable de la délégation des particuliers

...> Le temps fort de cette année 2018 a été la **formidable campagne de mobilisation** en fin d'année. Quelle joie et quelle fierté de constater que l'objectif, très ambitieux, de convaincre 10 000 nouvelles personnes de nous rejoindre a été atteint, afin de renforcer les chances de créer cette banque éthique des particuliers. **C'est la preuve que la force du projet porté par la Nef correspond plus que jamais à une aspiration de la société civile pour des circuits de l'argent plus transparents et plus vertueux.**

Le défi opérationnel pour suivre le rythme (jusqu'à 20 fois supérieur aux volumes habituels) a été de taille et les effectifs ont été temporairement renforcés en conséquence.

...> Le second élément marquant de l'année, qui est venu soutenir la campagne de mobilisation, est le **déploiement d'un outil de souscription en ligne pour les produits d'épargne** auprès des particuliers. Depuis fin septembre, grâce à cet outil, l'acte de souscription n'a jamais été aussi simple et aussi fluide, tout en conservant un processus papier pour ceux qui seraient moins technophiles.

...> Enfin, la campagne menée pour demander aux épargnants détenant des dépôts fortement rémunérés de revoir à la baisse leur taux d'intérêt afin de contribuer à réduire la pression des charges financières de la Nef, a été, vue l'importante proportion de réponses positives, bien accueillie par les épargnants qui ont pu exprimer, une fois de plus, leur générosité et leur solidarité.



Délégation des Particuliers

Immeuble Woopa
8 avenue des Canuts - CS 60032
69517 Vaulx-en-Velin cedex
Tél. 04 81 65 00 00
delegation.particuliers@lanef.com

Activité de la délégation	Nombre	Encours en M€
Capital	32 162 sociétaires	35
Livrets	14 202	195,11
Dépôts à terme	7 086	73,78



Délégation des particuliers

DÉLÉGATION DE LYON

CORALIE PERSIANI

Déléguée régionale de la délégation de Lyon
Relations professionnels épargnants et emprunteurs

...> **21,5 M€ de crédits débloqués**, soit une augmentation de + 20 % par rapport à 2017 et 2016. 2018 restera une année exceptionnelle en termes de déblocage de crédits pour la délégation de Lyon.

Nous avons à nouveau débloqué 11 M€ de crédits orientés énergies renouvelables (ENR), la Nef étant toujours pleinement engagée dans la transition écologique.

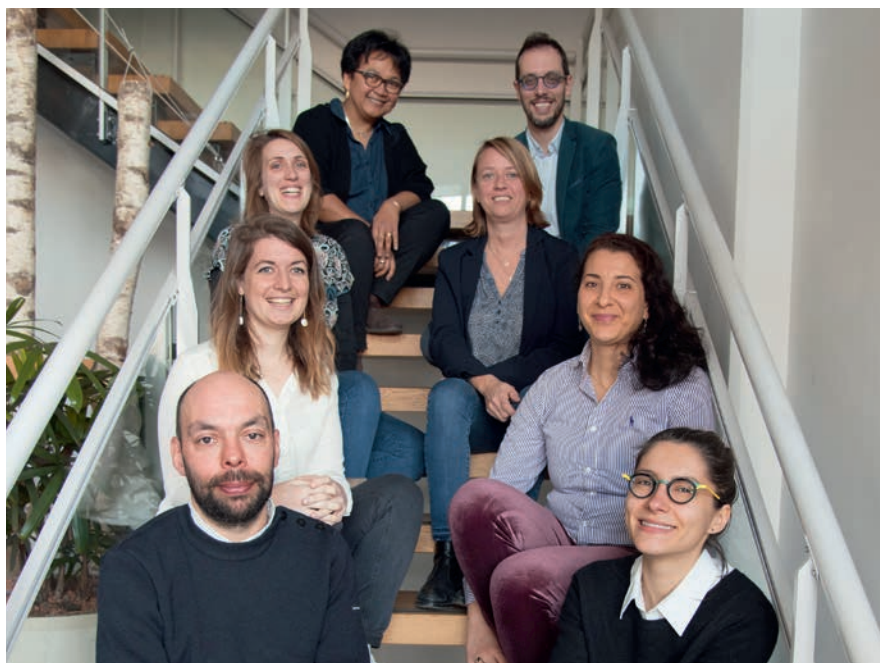
Au niveau de l'activité bancaire, nous gérons 300 comptes courants professionnels à fin décembre, soit 80 comptes de plus que l'année dernière. À noter que notre offre de produits et services bancaires reste encore réduite et que nous ouvrons toujours principalement des comptes professionnels à nos emprunteurs.

Au niveau de l'effectif de la délégation, l'équipe est composée de 9 personnes : 2 coordinatrices administratives et commerciales, 4 chargé.e.s de crédits dont 1 chargée spécialisée dans les énergies renouvelables, 1 banquière itinérante à Marseille, 1 déléguée adjointe en charge également d'un portefeuille d'emprunteurs et 1 déléguée régionale.

Cette année, l'équipe a dû également s'adapter à un certain nombre de changements dans nos process et notre organisation interne : un processus crédits uniformisé pour toutes les délégations, la numérisation des dossiers, la première étape réussie de changement de notre outil de saisie et de suivi de nos prêts, etc.

Nous comptons, toujours à nos côtés, **132 sociétaires actifs**, relais et soutiens essentiels de la présence de la Nef sur nos territoires du quart Sud-Est.

...> L'équipe de la délégation de Lyon a su se dépasser et garder sa bonne humeur sur 2018 pour franchir ce nouveau cap.



Délégation de Lyon

Activité commerciale 2018

	Nombre	Encours en M€
Prêt accordés	138	21,2
Prêts débloqués	130	21,5
Comptes courants professionnels en gestion	298	

Vie coopérative 2018

	Nombre
Sociétaires	15 987
Sociétaires actifs	132
Groupes Locaux Conventionnés	19
Formations des sociétaires actifs	1
Réunions de Gouvernance (ACL / Confluents)	4
Foires et salons / interventions des sociétaires actifs	111
Événements organisés par les sociétaires actifs	69

DÉLÉGATION DE NANTES

JULIEN LE COUTURIER

Délégué régionale de la délégation de Nantes
Relations professionnels épargnants et emprunteurs

...> 11 comme 11 millions d'euros d'encours de prêts débloqués en 2018 : un record pour la délégation de Nantes.

L'équipe a continué à accueillir et étudier les très nombreux projets souvent portés par des sociétaires de la coopérative et elle a porté les offres professionnelles de la Nef sur les territoires : micro-crédits, plateforme Zeste, comptes courants professionnels, livrets OSBL (organisations sans but lucratif), comptes à terme professionnels.

Concernant le crédit, nous avons connu une excellente année 2018. L'équipe a poursuivi le développement des prêts, le suivi des emprunteurs, et les prospections de nouveaux clients et prescripteurs.

À l'image des années précédentes, l'importance du sociétariat dans l'origine des demandes de financement reçues ne s'est pas réduite : 30 % des demandes étudiées sont venues soit d'emprunteurs suivis par l'équipe, soit du bouche à oreille initié par des sociétaires, soit des coopérateurs souhaitant faire financer leur entreprise ou association.

L'année 2019 sera tout aussi intense que les précédentes, l'objectif prioritaire étant le développement du crédit. Nous chercherons encore à améliorer le suivi de nos emprunteurs ainsi qu'une présence accrue sur le terrain auprès de nos partenaires, prospects et prescripteurs.



Délégation de Nantes

Activité commerciale 2018

	Nombre	Encours en M€
Prêt accordés	124	20,6
Prêts débloqués	98	11,7
Comptes courants professionnels en gestion	193	

Vie coopérative 2018

	Nombre
Sociétaires	6 505
Sociétaires actifs	55
Groupes Locaux Conventionnés	8
Formations des sociétaires actifs	1
Réunions de Gouvernance (ACL / Confluents)	2
Foires et salons / interventions des sociétaires actifs	20
Événements organisés par les sociétaires actifs	24

DÉLÉGATION DE PARIS

ROMAIN DONNEDIEU DE VABRES

Délégué régional de la délégation de Paris
Relations professionnels épargnants et emprunteurs

Dans un contexte où il nous faut repenser en profondeur notre façon de consommer, l'équipe de la délégation de Paris a eu à cœur de **soutenir des initiatives audacieuses à impact positif sur la Terre et ses habitants.**

Parmi la centaine de projets soutenus en 2018, ce sont ainsi des magasins vrac et zéro déchet, un service de location de fair-phones, des cosmétiques biologiques en flacons consignés, une champignonnière installée dans un parking parisien, ou encore une coopérative alsacienne dédiée aux énergies renouvelables qui ont bénéficié de nos financements.

Une quarantaine de prêts ont été fléchés vers les filières biologiques, et notre partenariat avec le réseau Biocoop s'est montré particulièrement vivant, avec pas moins de 7 ouvertures de magasins soutenues sur nos territoires. Les prêts de la Nef servent aussi aux générations futures : vous retrouverez ainsi une dizaine d'éco-crèches, écoles alternatives et autres associations pédagogiques du quart Nord-Est de la France dans notre liste annuelle.

Cette très belle dynamique commerciale a été permise par le travail d'une équipe soudée, volontaire et faite de personnalités complémentaires.

Au-delà de la diversité des entreprises soutenues, la délégation intègre, petit à petit, une culture de la relation bancaire du quotidien, en équipant nos sociétaires professionnels de comptes courants (près de 100 comptes ouverts en 2018) et en répondant à leurs besoins de financement à court terme.

Côté vie coopérative, la cinquantaine de sociétaires actifs du Nord-Est de la France ont ardemment battu le pavé pendant la campagne de mobilisation de fin d'année et ainsi participé au formidable succès de cette dernière.



Banquière itinérante Lille



Banquier itinérant Strasbourg

Délégation de Paris

Activité commerciale 2018	Nombre	Encours en M€
Prêt accordés	154	17,8
Prêts débloqués	125	15,4
Comptes courants professionnels en gestion	217	

Vie coopérative 2018	Nombre
Sociétaires	9 887
Sociétaires actifs	54
Groupes Locaux Conventionnés	5
Formations des sociétaires actifs	2
Réunions de Gouvernance (ACL / Confluents)	30
Foires et salons / interventions des sociétaires actifs	20
Événements organisés par les sociétaires actifs	69

DÉLÉGATION DE TOULOUSE

SIMON DUCOFFE

Délégué régional de la délégation de Toulouse
Relations professionnels épargnants et emprunteurs

Cette année 2018 aura vu l'équipe de notre délégation toulousaine évoluer sensiblement avec les départs de Frédéric et Audrey que nous remercions pour leur investissement à nos côtés et l'arrivée d'Hortense au poste de banquière itinérante en Gironde.

Ces mouvements n'ont pas été sans impact sur notre organisation et expliquent en partie un volume de prêts débloqués en recul de 15 % sur le dernier exercice. Toutefois, l'équipe a su une nouvelle fois se mobiliser pour accompagner les différentes initiatives de nos territoires notamment au sein de **la filière bio qui, du producteur au distributeur en passant par le transformateur, constitue plus de 2/3 de nos crédits accordés**. Nous notons également avec satisfaction **de belles réalisations dans le secteur des énergies renouvelables**, notamment citoyennes avec l'appui de notre partenaire Énergie Partagée, qui représentent 1/4 de nos encours annuels.

... Le développement de nos liens partenariaux, essentiel à l'affirmation de notre présence auprès des entrepreneurs, s'est particulièrement incarné en terres bordelaises où nous avons intégré le Point Commun, un lieu spécifiquement dédié à l'ESS, l'entrepreneuriat, l'innovation sociale et bien entendu la finance solidaire. **De belles synergies en perspective donc !**

Enfin, nos sociétaires actifs ont une nouvelle fois pleinement œuvré au rayonnement régional de la coopérative en organisant ou en participant notamment à une soixantaine d'événements locaux.



Délégation de Toulouse

Activité commerciale 2018	Nombre	Encours en M€
Prêt accordés	60	7
Prêts débloqués	44	4,9
Comptes courants professionnels en gestion	128	

Vie coopérative 2018	Nombre
Sociétaires	6 087
Sociétaires actifs	38
Groupes Locaux Conventionnés	4
Formations des sociétaires actifs	1
Réunions de Gouvernance (ACL / Confluents)	1
Foires et salons / interventions des sociétaires actifs	26
Événements organisés par les sociétaires actifs	5

FINANCE PARTICIPATIVE

JEAN-PHILIPPE GÖNENÇ
Responsable finance participative



742 188 226 €
+ 26 % collectés



13 951
+ 31 % contributeurs



132
+ 8 % campagnes réussies

Deux ans après son lancement, la plateforme Zeste a connu une très belle année 2018 : **132 campagnes ont été réussies** (+ 8 % et 742 188 € ont été collectés (+ 26 %) grâce à **13 951 contributions** (+ 31 %).

Au-delà des chiffres, il est agréable de constater **la diversité des projets** ayant pris leurs marques sur Zeste : le secteur culturel et le secteur social sont aussi bien représentés que le secteur écologique, et la plateforme permet de répondre à la fois aux besoins des projets innovants comme des projets historiques confrontés à la nécessité de leur autonomisation financière (60 % des projets collectent entre 1 000 et 5 000 €).

La fin d'année 2018 fut également l'occasion de proposer une nouvelle version de la plateforme Zeste, laquelle arbore désormais une nouvelle identité graphique ainsi qu'une nouvelle interface utilisateur. Cette montée en gamme permettra à l'équipe Zeste de se concentrer moins sur la gestion back-office et davantage sur **l'accompagnement des porteurs de projet** (projet "Zeste Académie").

Concernant l'activité de **conseil et d'ingénierie financière**, ce sont deux belles missions qui ont été réalisées en 2018 : l'une auprès d'Emmaüs France pour mettre sur pied des outils financiers dédiés au mouvement Emmaüs (un dispositif de garantie et un dispositif de portage foncier), l'autre auprès d'Enercoop pour créer les conditions d'une levée de fonds en titres participatifs réussie.



Service Finance participative

BILAN SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

LÉO MIRANDA
Directeur Marketing

ISABELLE MOQUET
Directrice des Richesses humaines

Depuis sa création, la Nef porte une attention particulière à mesurer les externalités écologiques et sociales des projets qu'elle accompagne dans leurs besoins de financement. Cette recherche de sens dans son activité de financement, la Nef s'est engagée à se l'appliquer à elle-même, en questionnant et en améliorant continuellement l'impact social et environnemental de sa propre organisation.

Pour rendre compte des réalisations et des projets qui vont dans ce sens, la Nef publie ce bilan social et environnemental de l'année 2017. Loin des standards très détaillés des "rapports RSE" des grandes entreprises, ce bilan a pour objet de mettre en lumière de manière simple la situation "sociale" de la Nef, ainsi que les actions prises pour améliorer le quotidien de ses collaboratrices et collaborateurs, faciliter le dialogue entre les parties prenantes, proposer une politique d'achat responsable, inciter à l'utilisation de transports doux ou suivre les dépenses énergétiques de ses bâtiments.



Directeur Marketing

Quelques chiffres sur le volet social de la Nef

17 arrivées → 18 départs



88,34

équivalent temps plein
Effectif moyen sur l'année
(contre 93,42 en 2017)



19,98 %

turnover*
(contre 20,87 en 2017)



2,18 %

absentéisme
(contre 4,95 en 2017)

* Tous motifs de départ confondus : démissions, fins de CDD, retraites, plan de départ.

POLITIQUE SOCIALE

Une année sous le signe de la stabilisation des effectifs

Après une année 2017 qui a été marquée, sur le plan social, par un plan de réorganisation qui a mené à 4 départs volontaires et 2 licenciements, la Nef a stabilisé ses effectifs en 2018.

Avec 92 personnes qui composent l'effectif de la Nef au 31/12/2018 (88,34 en équivalent temps plein - ETP), la Nef a stabilisé ses effectifs en 2018. Cette stabilisation s'explique par les résultats économiques qui continuent d'être négatifs, même si une amélioration se fait ressentir, et ce grâce au plan de réduction des charges décidé en 2017 et mis en œuvre sur tout l'exercice 2018. Ce plan a conduit à limiter à la fois les embauches et à réduire les budgets de fonctionnement des services.

Les effectifs CDI sont légèrement en baisse, mais la Nef a également fait appel à des personnes externes (4 chefs de projets) pour conduire des projets informatiques, et à des forces intérimaires et des CDD pour soutenir l'activité. En particulier une équipe dédiée à la souscription des produits d'épargne liés à la campagne "Alors c'est quand la banque éthique ?" a conduit la Nef à intégrer une équipe de 7 intérimaires sur la fin d'année.

Le profil type du salarié Nef			Δ 2018 / 2017
Age moyen		38,15 ans	+ 2 %
Ancienneté moyenne		5,31 ans	+ 3 %
Répartition	femmes	61 %	
	hommes	39 %	
Salaire de base (brut) mensuel médian		2 413 €	- 1 %
Salaire de base (brut) mensuel moyen	femmes	2 553 €	+ 7 %
	hommes	2 849 €	- 2 %

➡ Pour l'année 2019, la Nef va poursuivre sa phase de stabilisation de ses charges de personnel en vue d'atteindre un résultat brut d'exploitation à l'équilibre.



Service Communication et Vie coopérative

Une recherche d'équité dans la politique de rémunération

La politique de rémunération de la Nef intègre, depuis l'origine, une maîtrise des écarts entre le plus haut et le plus bas salaire. Cette année nous enregistrons un écart entre le salaire de base le plus bas et le salaire de base le plus haut de 1 à 2,76. Si nous portons la comparaison avec les mandats sociaux, l'écart est de 4,60 : un chiffre stable par rapport à 2017.

... Cette politique de rémunération équitable permet à la Nef de respecter les critères d'obtention de l'agrément ESUS.

Un plan de formation toujours ambitieux pour accompagner l'évolution des métiers

Dans la continuité des plans de formation précédents, le plan de formation 2018 est resté dense pour accompagner les collaborateurs sur les évolutions métiers (compétences bancaires), le renforcement des compétences métiers et l'appropriation des nouveaux processus et outils informatiques (progiciel Capital Banker).

... Avec 39 formations mises en place, nous totalisons 343 jours de formations pour 92 salarié.e.s, représentant un peu plus de 3 jours de formation par personne.

Le plan de formation concerne l'ensemble du personnel avec les formations réglementaires telles que la lutte antiblanchiment, les nouveaux managers avec une formation pour professionnaliser les pratiques managériales et les nouveaux.elles salarié.e.s dans le cadre du parcours d'intégration. Pour ces dernier.e.s, nous proposons 2 formations : "le tour des services" avec la présentation des services de la Nef, pour une meilleure connaissance du fonctionnement de notre coopérative et une nouvelle formation qui est l'Ennéagramme. Cette dernière a pour objectif de mieux se connaître et mieux connaître le fonctionnement des autres pour faciliter les échanges professionnels.

Pour les modalités pédagogiques, la formation "digitale" est entrée dans nos habitudes, même si les formations se font majoritairement en présentiel. Nous avons un module en e-learning pour la lutte antiblanchiment, des classes virtuelles sur des thématiques d'actualités juridiques ou encore des MOOC (Massive Open Online Courses). Certaines formations mixent le présentiel, l'e-learning ou encore les classes virtuelles.

... Le budget formation est toutefois en baisse, suivant la logique de maîtrise des charges. En effet, les années précédentes nous étions à 7 % de la masse salariale pour assurer les montées en compétences liées aux évolutions métiers (partie bancaire) et outils notamment. Pour 2018, nous sommes à 4 % de la masse salariale (au dessus du reste du secteur bancaire, qui est situé à 3 %).

Aide à la parentalité

Sur ce terrain, la Nef développe une politique d'accompagnement des salarié.e.s dans leurs événements familiaux. L'aide à la parentalité est une réalité depuis 2011 où 9 berceaux en crèche inter-entreprises servant des repas bio ont été réservés sur les différents sites de la Nef. De plus, la Nef propose un accès prioritaire à ces berceaux aux collaborateurs ayant les plus basses rémunérations.

Activités extra-professionnelles

Le bâtiment qui accueille le siège de la Nef (le Woopa, situé à Vaulx-en-Velin dans le Rhône), offre un certain nombre de services extra-professionnels permettant d'améliorer le bien-être au travail. Chaque midi, des activités sportives sont organisées dans une salle prévue à cet effet. Des séances de médecine douce sont également organisées régulièrement. Enfin, le Woopa est doté d'une salle de repos.

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Favoriser les modes de transports doux pour les déplacements professionnels et domicile-travail est une des grandes préoccupations de la Nef ces dernières années. Cette culture est diffusée dans l'ensemble de la Nef, des salarié.e.s au Conseil de surveillance en passant par les sociétaires actifs qui œuvrent pour soutenir l'activité de la Nef. Plus précisément, nous favorisons les déplacements en train et en véhicules hybrides pour les déplacements professionnels et les transports en commun et le vélo pour les déplacements domicile-travail.



Déplacement professionnels

Le parc automobile de la Nef est composé de neuf véhicules, tous sont hybrides. Huit sont en location longue durée, la Nef étant propriétaire d'un seul véhicule. Cela permet de limiter les charges et d'accéder régulièrement à des véhicules plus récents et plus performants, notamment en termes d'hybride.

➤ Répartition des déplacements par type de transport



67 %
en train



27 %
en voiture



6 %
en avion

Challenge Mobilité

Les salarié.e.s du siège ont participé à leur 4^e édition du challenge mobilité Auvergne-Rhône-Alpes "pour un jour ou tous les jours, au travail j'y vais autrement", le jeudi 7 juin 2018.

Le challenge se déroule dans les 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis 2011, il propose chaque année aux établissements d'organiser, en interne et le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité. Le jour J, chacun est invité à laisser sa voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun ou du covoiturage pour effectuer son trajet domicile-travail.

Le challenge Mobilité s'inscrit tout naturellement dans les valeurs d'écologie de la Nef. Cet évènement convivial permet de promouvoir les transports publics et toutes les solutions plus sûres, plus économiques et plus propres pour se déplacer.

➤ **Côté résultats 2018 : 398 km parcourus et un taux de participation de 75 % des salarié.e.s du siège !** La Nef a terminé 12^e du classement sur 53, dans la catégorie des entreprises de 50 à 249 salarié.e.s.

Déplacements domicile-travail

Le plan de déplacement d'entreprise (PDE), engagé en 2014, suit son cours pour le personnel de Lyon et Nantes. Pour rappel, un PDE est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements domicile-travail en favorisant les modes de transport doux.

Ce plan de déplacement permet aux salarié.e.s qui le souhaitent de bénéficier de tarifs préférentiels pour les transports en commun (grâce à des conventions signées entre la Nef et les sociétés de gestion des transports en commun). Au siège de la Nef au Woopa, nous recensons, sur 71 personnes, 22 salarié.e.s utilisant leur voiture pour leurs déplacements domicile-travail.

➤ Cela signifie que 70 % utilisent des transports doux (train, métro, vélo, trottinette...).

Indemnité kilométrique vélo

Depuis 2017, la Nef a mis en place une Indemnité Kilométrique Vélo (IKV). L'accord d'entreprise définit une indemnité pour les salarié.e.s qui pédalent entre leur domicile et leur lieu de travail avec 0,25 € par kilomètre parcouru. La prise en charge des frais engagés pour se déplacer à vélo ou à vélo à assistance électrique correspond au montant de l'IKV multiplié par la distance aller-retour la plus courte pouvant être parcourue à vélo entre le lieu de résidence habituelle et le lieu de travail, ainsi que par le nombre de jours de travail annuel. Pour l'employeur, cette participation à l'indemnité vélo est exonérée de cotisations sociales, dans la limite de 200 € par an et par salarié.e, et sur la base des kilomètres parcourus. Pour la.e salarié.e, l'indemnité kilométrique est exonérée d'impôt sur le revenu, comme c'est déjà le cas pour la contribution de l'employeur aux frais de transport.

➤ **En 2018, 10 889 km ont été parcourus à vélo par 13 collaborateurs,** sur tous les sites de la Nef (Nantes, Paris, Toulouse et Vaulx-en-Velin) !

Performance énergétique du siège de la Nef - le Woopa

Dès sa construction, l'immeuble Woopa qui abrite le siège social de la Nef, a été conçu dans une optique de démarche globale en associant le faible l'impact écologique et de nombreux services pour contribuer au bien-être des salarié.e.s.

Sur le volet de l'empreinte écologique, le Woopa est équipé de panneaux photovoltaïques générant une production domestique d'électricité. Par ailleurs, le bâtiment est équipé en cuves de récupération d'eau de pluie situées en toiture. Elles permettent de couvrir une partie des besoins des chasses d'eau et des sanitaires. Le chauffage est produit par une chaufferie combinant une cogénération à l'huile végétale, une chaudière bois, et une chaudière d'appoint au gaz. L'émission de chauffage est réalisée par la dalle active. Enfin, le Woopa est rafraîchi en été par de l'eau de nappe circulant directement dans les dalles actives.

2018 a été une année particulièrement chaude, ce qui explique une augmentation de la consommation énergétique du bâtiment en matière de rafraîchissement (1,4 kWh/m²). Malgré cela et grâce à l'absence de climatisation, cette consommation de froid est très nettement inférieure à celle d'un immeuble lyonnais de taille comparable, qui consomme en moyenne 15 fois plus !

Avec 31,7 kWh/m² annuels, la consommation électrique globale du bâtiment semble conforme à l'objectif fixé, en légère augmentation par rapport à l'année précédente. À titre de comparaison, rappelons que des bureaux lyonnais "classiques" consomment près de 50 kWh/m² d'électricité par an.

En ce qui concerne la production d'électricité, le Woopa est doté de deux modes différents :

- via les panneaux photovoltaïques implantés en toiture des bureaux et des logements ;

- via le module de cogénération à l'huile végétale, implanté en chaufferie.

La quantité d'électricité produite est très nettement inférieure à l'objectif fixé en raison de la non-utilisation de la cogénération. Sur l'année entière, elle n'aura pas du tout fonctionné. Pour remédier à ce problème, la cogénération va être changée pour une cogénération gaz.

La production électrique plus faible que l'objectif nous empêche d'équilibrer le total des consommations du Woopa et donc d'atteindre notre objectif d'énergie positive pour l'année 2018.

La consommation électrique est restée stable entre 2017 et 2018. En revanche, la production d'électricité a diminué en 2018. Ce rapport nous amène à un taux de couverture des consommations par la production locale d'électricité de 61 %.

...> **Nous poursuivons notre objectif de couverture à 100 % des consommation de la production locale, qui permettrait de considérer le Woopa comme bâtiment à énergie positive !**



Une politique d'achat en accord avec l'objet social de la Nef

La politique d'achat de la Nef est également en recherche de sens tant sur le volet de l'empreinte écologique, qu'au travers du soutien aux personnes en insertion.

- > Depuis 3 ans, la Nef travaille avec un ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) pour l'achat d'une partie de son matériel de bureautique.

- > Par ailleurs, les traiteurs retenus pour les réceptions Nef (réunions, formations, événements publics et/ou internes) sont essentiellement bio et locaux. Nous faisons ainsi appel à Éthiquable et des fournisseurs locaux de produits bio et équitables pour les commandes de boissons et d'épicerie, ainsi qu'Écologique, pour la vaisselle.

- > Nous avons également poursuivi notre politique d'achats de matériels ergonomiques afin d'améliorer le confort d'assise et d'éclairage.

- > L'entreprise d'insertion MS 69 assure le nettoyage des locaux de Lyon, Paris et Toulouse. Ces mêmes locaux, ainsi que la délégation de Nantes ont choisi Enercoop comme fournisseur d'électricité.

Favoriser l'envoi de courriers électroniques au détriment du papier

D'une manière générale, nous avons engagé une stratégie de limitation du recours aux impressions papier en favorisant les supports électroniques.

En effet, en plus de la production de papier, l'envoi de courriers revient à utiliser un système de distribution basé sur des déplacements en camion, ou parfois même en avion, ce qui explique cette politique.

- > Ainsi, nous appelons nos sociétaires à opter à la convocation électronique à l'assemblée générale.

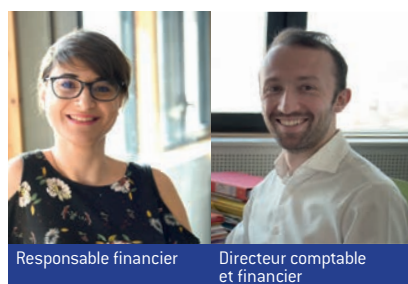
- > Le magazine de la coopérative est désormais envoyé par voie électronique à tout client et sociétaire disposant d'une adresse email valide dans nos livres (76 % des envois). Pour les autres, le magazine est mis sous film compostable et envoyé par la poste.

- > L'ensemble de la documentation de communication (plaquettes commerciales, supports d'information, cartes de vœux, journal de la coopérative) est imprimé avec des encres à base végétale, sur papier recyclé ou PEFC.

COMPTES DE L'EXERCICE 2018

LES CHIFFRES SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS D'EUROS

Les comptes de la société sont présentés selon les normes déterminées par la réglementation qui permettent de comparer les différentes institutions financières entre elles.



Responsable financier

Directeur comptable
et financier

➤ **Le compte de résultat** montre l'activité de l'année en détaillant les principaux postes de produits et de charges ; il comprend des sous-totaux aussi appelés soldes intermédiaires de gestion qui permettent d'appréhender la façon dont se constitue le résultat de l'exercice.

➤ **Le bilan** traduit la situation de la société au 31 décembre.

La colonne Actif détaille le patrimoine de la société qui se décompose en prêts faits à ses clients ou à d'autres établissements de crédits, en titres détenus dans d'autres sociétés et en immobilisations qui sont les biens (immeubles, véhicules, matériel informatique...) nécessaires à l'activité.

La colonne Passif répertorie les dettes de la société envers ses sociétaires (capital social, dépôts à termes, livrets) et envers d'autres établissements de crédit.

➤ **Les engagements hors bilan** recensent des sommes qui n'ont pas donné lieu à des mouvements financiers mais à des engagements par signature. Les "engagements de financement donnés" enregistrent les dossiers de crédit qui ont fait l'objet d'une décision favorable mais dont les fonds ne sont pas encore débloqués. Les "engagements de financement reçus" enregistrent les accords de refinancement non utilisés.

➤ **L'annexe** présente des tableaux d'analyse qui détaillent certains postes du bilan, du compte de résultat et expliquent leur évolution au cours de l'exercice ou d'un exercice sur l'autre.

COMPTE DE RÉSULTAT 2018 en milliers d'euros

	Renvois*	2018	2017
+ Intérêts et produits assimilés	5.1	8 788	9 731
- Intérêts et charges assimilés	5.1	1 847	2 288
+ Revenus des titres à revenu variable	5.2	6	5
+ Commissions (produits)	5.3	1 441	1 477
- Commissions (charges)	5.3	96	83
+/- Gains ou pertes sur opérations de placement	5.4	- 232	- 25
+ Autres produits d'exploitation bancaire	5.5	46	43
- Autres charges d'exploitation bancaire	5.5	21	29
PRODUIT NET BANCAIRE		8 085	8 471
- Charges générales d'exploitation	5.6	8 116	8 632
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	5.6	620	596
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		- 651	- 757
+/- Coût du risque	5.7	- 307	- 113
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- 958	- 870
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	5.8	- 142	- 670
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		- 1 100	- 1 540
+/- Résultat exceptionnel	5.9	287	1 590
- Impôts sur les bénéfices	5.9		
RÉSULTAT NET		- 813	50

* La colonne Renvois fait référence aux numéros des rubriques explicatives de l'annexe comptable.

BILAN AU 31/12/2018 en milliers d'euros

ACTIF	Renvois*	2018	2017
Effets publics et valeurs assimilées	2.3	19 079	19 118
Créances sur les établissements de crédit	2.5	255 944	279 135
Opérations avec la clientèle	2.4	182 621	154 930
Obligations et autres titres à revenu fixe	2.3	14 505	14 605
Actions et autres titres à revenu variable	2.3	18 278	12 761
Participations et autres titres détenus à long terme	2.1	2 981	2 753
Parts dans les entreprises liées	2.1	5 168	5 013
Immobilisations incorporelles	2.2	3 422	3 206
Immobilisations corporelles	2.2	542	697
Autres actifs	2.3	1 722	1 338
Comptes de régularisation	2.3	940	258
TOTAL ACTIF		505 202	493 814
PASSIF	Renvois*	2018	2017
Dettes envers les établissements de crédit	3.2	128 801	180 554
Opérations avec la clientèle	3.1	323 212	264 591
Dettes représentées par un titre	3.1	500	
Autres passifs	3.2	8 473	5 059
Comptes de régularisation	3.2	1 077	1 059
Provisions pour risques et charges	3.1	163	209
Dettes subordonnées	3.2	94	146
Capitaux propres hors FRBG	3.3	42 882	42 196
Capital souscrit		43 619	42 120
Réserves		1 665	1 665
Report à nouveau (+ / -)		- 1 589	- 1 639
Résultat de l'exercice (+ / -)		- 813	50
TOTAL PASSIF		505 202	493 814
HORS BILAN	Renvois*	2018	2017
ENGAGEMENTS DONNÉS			
Engagements de financement	4	45 079	38 475
Engagements de garantie	4	84 436	67 513

* La colonne Renvois fait référence aux numéros des rubriques explicatives de l'annexe comptable.



Service Audit interne et contrôle permanent

ANNEXES AUX COMPTES

CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros



Responsable Moyens généraux

1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis, ainsi qu'aux dispositions réglementaires applicables aux établissements de crédit. Les règles et méthodes de comptabilisation appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

1.1 – Crédits à la clientèle et dépréciations

Les crédits à la clientèle figurent à l'actif pour leur valeur nominale diminuée des dépréciations constituées.

Ils sont transférés en créances douteuses lorsqu'ils présentent un risque avéré de non-recouvrement total ou partiel, et en particulier lorsque les concours font apparaître un ou plusieurs impayés de plus de trois mois. Dans l'encours douteux, La Nef distingue l'encours douteux compromis de l'encours douteux non compromis.

• Créances douteuses non compromises

Les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

• Créances douteuses compromises

Il s'agit des créances douteuses dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé.

Lorsqu'une créance apparaît définitivement irrécouvrable, celle-ci est sortie des actifs de la société et enregistrée en perte. À l'inverse, lorsque les retards accumulés sur un dossier sont résorbés et que le remboursement reprend normalement, le dossier est reclassé parmi les encours sains.

Les dépréciations sont déterminées au cas par cas, en tenant compte des garanties reçues. La valeur de réalisation des garanties est appréciée avec prudence en fonction de leur nature. Conformément à la réglementation, les intérêts sur créances douteuses – échus et non échus – sont intégralement dépréciés. Les intérêts courus non échus sur créances compromises cessent d'être comptabilisés à compter de leur déclassement.

En application des normes comptables, les créances douteuses font l'objet d'un calcul d'actualisation ; au 31/12/2018, ce calcul se traduit par une diminution du montant des dépréciations de 30 K€. Ce type de dépréciation n'est pas admis en déduction du résultat pour le calcul de l'impôt sur les sociétés.

Le niveau de risque étant différent suivant la destination des crédits, les encours sont répartis en plusieurs catégories : crédits en faveur de la création d'entreprises, crédits destinés à la consolidation ou au sauvetage d'entreprises, crédits d'investissement, crédits de trésorerie.

1.2 – Portefeuille Titres

Le portefeuille de titres, classé selon l'intention qui préside à leur détention, est constitué de titres de placement, d'investissement et de participations.

➤ Titres de placement

Figurent en portefeuille de placement, les titres acquis avec un objectif de détention supérieur à six mois. Ils sont inscrits au bilan à leur prix d'achat, hors frais d'acquisition et intérêts courus non échus pour les titres à revenu fixe. Les intérêts courus non échus à la clôture de l'exercice sont ajoutés au montant nominal des titres.

➤ Titres d'investissement

Les titres à revenu fixe sont classés en portefeuille d'investissement lorsqu'ils sont acquis avec l'intention de les conserver durablement, en principe jusqu'à leur échéance. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres fait l'objet d'une imputation sur la durée résiduelle des titres, de sorte que la valeur comptable des titres corresponde à l'échéance à leur valeur de remboursement.

➤ Titres de participations

Les titres de participations, acquis en vue d'une détention durable, figurent à l'actif à leur coût historique, le cas échéant diminué de dépréciations lorsque leur évaluation à la clôture de l'exercice, fondée sur la valeur mathématique et les perspectives d'avenir, fait apparaître une moins-value latente.

Les intérêts courus non échus à la clôture de l'exercice sont rattachés au poste concerné.

1.3 – Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont décomposées par éléments constitutifs lesquels sont amortis sur des durées différentes.

1.4 – Passif social de l'entreprise

La société ne constitue pas de provision dans ses comptes au titre des indemnités de fin de carrière dues au personnel mais elle verse les sommes nécessaires à une compagnie d'assurance ; les sommes ainsi versées constituent une charge définitive pour l'entreprise. Aucun versement n'a été réalisé en 2018 car les montants déjà versés couvraient le besoin.



Service Comptabilité et Production réglementaire

2. DÉTAILS DES POSTES DU BILAN : ACTIF

2.1 – Immobilisations financières

2.1.1 – Variation des immobilisations financières	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Participations et autres titres détenus à long terme				
Valeurs brutes	2 226	227		2 454
Avances en compte courant	540	3		543
Dépréciations	14	3		17
Valeurs nettes	2 753			2 981
Parts dans les entreprises liées				
Valeurs brutes	2 140	577	1	2 717
Avances en compte courant	4 802	291	577	4 517
Dépréciations	1 930	713	577	2 065
Valeur nette totale	5 013			5 168

2.1.2 – Informations sur les filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenu en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avoirs fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales	50 % au moins détenu par la Société financière									
Nef Capital Patient	125	1	100 %	125	0	643	–	23	– 194	–
Nef Gestion	24	– 1	100 %	589	12	–	–	22	4	–
Nef Investissement	403	– 384	99,5 %	894	0	231	–	175	– 178	–
SCI Côté Marguerite	5	–	99,5 %	5	5	2 018	–	733	– 84	–
Coopérative Cognac	4	–	50 %	2	2	–	–	–	–	–
Bâti Cités commanditée SAS	4	–	50 %	2	0	–	–	–	–	–
Participations	Entre 10 et 50 % détenu par la Société financière									
Cognac Investissement	1 116	– 211	45 %	500	406	–	–	13	– 106	–
Terre de Liens Gestion	8	–	45 %	3	3	–	–	1	–	–
Énergie Partagée commanditée	12	4	33 %	4	4	–	–	10	3	–
TAMA	300	– 93	32 %	93	64	23	–	4	4	–
SCI Lyon	800	– 214	15 %	120	120	543	–	126	– 142	–
SEFEA	3 719	– 174	13 %	501	478	1 500	–	455	– 98	–
Autres participations	Inférieures à 10 %									
				1 965	1 948	1 601	–	–	–	–

➡ Compte tenu de la date d'établissement des comptes annuels, la plupart des informations figurant dans le tableau ont trait à l'exercice 2017.



Service Partenariats et Relations institutionnelles

La Nef a analysé le poids des agrégats de ses filiales qui pourraient faire partie de son périmètre de consolidation s'il était établi des comptes consolidés. En cumulé aucun de ces agrégats n'est apparu comme significatif. Il a été considéré que les dispositions de l'article 1 000 du règlement 99-07 du Comité de la Réglementation Comptable étaient respectées et qu'il n'était pas utile de produire des comptes consolidés. Les informations sur les résultats des principales filiales et participations sont données dans le tableau ci-dessus. Leurs activités sont présentées ci-dessous.

➤ **Nef Capital patient** est une société de capital-risque créée en 2015, elle a pour objet de prendre des participations dans des entreprises clientes ou non de la Nef. La Nef détient maintenant 100 % des parts de cette société.

➤ **Nef Investissement** est une filiale de la Nef créée en 2007 pour gérer des Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR) destinés

à souscrire au capital d'entreprises travaillant dans les secteurs d'activité traditionnellement soutenus par la Nef. Son lancement a été très perturbé par la crise économique de 2008 et ses résultats déficitaires ont nécessité plusieurs opérations de recapitalisation qui expliquent les dépréciations très importantes comptabilisées sur cette participation. La Nef a acquis la quasi-totalité des parts et envisage la dissolution de la société.

➤ **La SCI Coté Marguerite** a été créée pour faciliter la gestion des locaux de la Nef. Depuis début 2018, elle est propriétaire d'environ 37 % des parts la SCI Pôle Carré de soie propriétaire de l'immeuble de Vaulx-en-Velin. Le résultat comptable de cette société est comptabilisé en charge ou produit dans les comptes de la société financière.

➤ **Nef Gestion** a été créée fin 2010 pour faciliter le montage de projets complexes tels que les Offres au Public de Titres Financiers (OPTF)

ou toute autre opération d'ingénierie financière ou de conseil. En 2018 la Nef a fait l'acquisition de l'intégralité des parts et a procédé à l'apurement de son passif. Outre son activité de conseil, Nef Gestion assure depuis mi-2018 la gestion de la plateforme internet de dons Zeste.

➤ **Bâti Cités, Coopérative Cocagne, Terre de liens gestion, Énergie Partagée** sont des sociétés de gestion de fonds dédiés.

➤ **TAMA** (Coopérative Européenne) créée en 2013 a pour objet la promotion et le développement en Europe de projets citoyens de l'économie solidaire en stimulant l'investissement direct en temps et en argent des citoyens et des réseaux de la société civile.

➤ **SEFEA** (Société Européenne de Finances Éthiques et Alternatives) regroupe plusieurs intervenants majeurs dans la finance éthique en Europe.

2.1.3 – Portefeuille titres	Titres de placements	Titres d'investissements	Total 2018	Total 2017
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES		19 000	19 000	19 000
Dont surcote restant à amortir		710	710	788
Dont décote restant à amortir		- 671	- 671	- 710
Créances rattachées		39	39	39
Dépréciations				
Valeur nette bilan		19 079	19 079	19 118
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE		13 602	13 602	13 602
Dont surcote restant à amortir		651	651	806
Dont décote restant à amortir		- 8	- 8	- 10
Créances rattachées		260	260	206
Dépréciations				
Valeur nette bilan		14 505	14 505	14 605
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	18 988		18 988	13 469
Dépréciations	- 710		- 710	- 708
Valeur nette bilan	18 278		18 278	12 761
TOTAL	18 278	33 584	51 862	46 484
Valeur estimative	18 278	34 129	52 407	47 847

➡ Les titres d'investissement ont une maturité moyenne de 78 mois, ils sont adossés à des ressources de même durée à hauteur de 6 447 K€ de comptes à terme et de 28 137 K€ de livrets.

2.2 – Immobilisations incorporelles et corporelles

2.2.1 – Variation des immobilisations	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Incorporelles en cours	850	689	75	1 464
Incorporelles en exploitation	3 038	52	–	3 090
Aménagements / travaux	908	0	–	908
Matériel de transport	49	–	–	49
Mobilier, matériel de bureau	368	0	–	369
Matériel informatique	596	15	–	612
Autres immobilisations	6	–	–	6
TOTAUX	5 815	756	75	6 497

→ Les immobilisations en cours ont trait à l'implémentation de notre logiciel bancaire dont une partie n'est pas encore opérationnelle fin 2018.

2.2.2 – Variation des amortissements	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements à la fin de l'exercice
Logiciels	682	450	–	1 132
Aménagements / travaux	441	87	–	528
Mobilier, matériel de bureau	289	15	–	304
Matériel informatique	451	68	–	518
Matériel de transport	49	–	–	49
Autres immobilisations	0	1	–	1
TOTAUX	1 912	620	–	2 532

La méthode de l'amortissement linéaire a été appliquée pour tous les postes d'immobilisations. Les taux utilisés sont les suivants :

	Logiciels courants	Logiciel bancaire	Constructions façade	Constructions fondation - ossature	Constructions équipements techniques	Constructions aménagements intérieurs	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique
Taux	25 %	14 %	3,33 %	2,5 %	6,67 %	10 %	20 %	25 %
Durée	4 ans	7 ans	30 ans	40 ans	15 ans	10 ans	5 ans	4 ans

2.3 – Ventilation des créances selon leur échéance

	Durées					
2.3.1 – Créances	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	À vue ou indéterminée	Total
Effets publics et valeurs assimilées				19 079		19 079
Créances sur les établissements de crédit	16 000	44 900	94 500	66 300	34 243	255 943
Crédits à la clientèle	6 199	17 274	72 470	81 004	5 674	182 621
Obligations et autres titres à revenu fixe			11 807	2 698		14 505
Actions et autres titres à revenu variable			257	9 872	8 149	18 278
Dépôts de garantie versés					141	141
Débiteurs divers	1 580				1	1 581
Produits à recevoir	417					417
Comptes de régularisation divers débiteurs	409					409
TOTAL DES CRÉANCES	24 720	62 174	179 034	178 952	48 208	493 088

2.3.2 – Intérêts courus à recevoir	Sur prêts de trésorerie	Sur prêts d'équipement	Sur prêts immobiliers	Sur prêts participatifs	Sur prêts douteux	Dépréciation des intérêts courus douteux	Total
	17	509	5	1	11	– 11	532

2.4 – Opérations avec la clientèle : crédits en cours

2.4.1 – Répartition du risque sur l'encours des prêts au 31/12/2018

Destination des crédits	Critères d'analyse	Encours sains	Encours douteux	Encours douteux compromis	Ensemble des prêts	Ensemble en %
Crédits pour la création d'entreprises	Nombre de prêts	832	65	83	980	45 %
	Nombre de prêts en %	85 %	7 %	8 %	100 %	
	Encours	69 823	2 721	2 486	75 029	40 %
	Encours en %	93 %	4 %	3 %	100 %	
	Dépréciations constatées		1 053	1 374	2 427	3,2 %
Crédits pour la consolidation d'entreprises	Nombre de prêts	29	2	3	34	2 %
	Nombre de prêts en %	85 %	6 %	9 %	100 %	
	Encours	1 076	77	95	1 249	1 %
	Encours en %	86 %	6 %	8 %	100 %	
	Dépréciations constatées		14	50	64	5,1 %
Crédits d'investissements	Nombre de prêts	857	27	26	910	42 %
	Nombre de prêts en %	94 %	3 %	3 %	100 %	
	Encours	101 016	1 183	1 270	103 469	56 %
	Encours en %	98 %	1 %	1 %	100 %	
	Dépréciations constatées		221	799	1 020	1,0 %
Crédits de trésorerie	Nombre de prêts	230	4	14	248	11 %
	Nombre de prêts en %	93 %	2 %	6 %	100 %	
	Encours	5 429	140	663	6 233	3 %
	Encours en %	87 %	2 %	11 %	100 %	
	Dépréciations constatées		1	441	442	7,1 %
Ensemble des prêts encours	Nombre de prêts	1 948	98	126	2 172	100 %
	Nombre de prêts en %	90 %	4 %	5 %	100 %	
	Encours	177 345	4 121	4 514	185 980	100 %
	Encours en %	95 %	2 %	3 %	100 %	
	Dépréciations constatées	–	1 290	2 663	3 953	100 %
	Taux de dépréciation global	–	31 %	59 %		2,1 %

➡ L'encours des prêts a fortement augmenté en 2018. La qualité du portefeuille crédits a continué à s'améliorer : la part des créances douteuses ne représente plus que 5 % de l'encours (contre 6 % en 2017) et le taux global de dépréciation n'est que de 2,1 %. Les crédits en faveur de la consolidation et de la création d'entreprises sont les plus risqués, ils représentent 41 % de l'encours et 63 % des dépréciations constatées.

2.4.2 – Variation des créances douteuses

	2018	2017	Évolution
Valeur brute des créances douteuses	8 635	9 013	– 4 %
Dépréciation des créances	– 3 944	– 3 310	19 %
Valeur nette des créances douteuses	4 691	5 703	– 18 %

2.4.3 – Avances et crédits aux membres des organes d'administration et de direction

	Encours fin 2018	Encours fin 2017	% des fonds propres
Jean-Pierre Caron	8	0	0,02 %
Jean-Luc Seignez (GAEC Champs libres ...)	495	521	1,16 %
BIOCOOP SA	200	0	0,47 %
Chislaine Bouguet (BEYNOST BIO)	439	0	1,02 %

2.5 – Opérations avec les établissements de crédit du réseau BPCE

Les comptes de la Société financière de la Nef entrent dans le périmètre de consolidation des risques du Crédit Coopératif (92 000 Nanterre) qui garantit sa liquidité et sa solvabilité.

2.5 – Dépôts et placements de trésorerie

	31/12/2018	31/12/2017	Évolution
Dépôts à terme au Crédit Coopératif	10 000	36 000	– 72 %
Dépôts à terme à la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes	210 200	208 200	1 %
Dépôt à vue ou à durée indéterminée au Crédit Coopératif	15 087	9 835	53 %
Dépôt à vue à la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes	12 640	21 932	– 42 %
Dépôts à vue chez Natixis	4 738	1 388	241 %
TOTAUX	252 665	277 355	– 9 %



2.6 – Dépréciations

2.6 – Dépréciations	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Dépréciations à la fin de l'exercice
Dépréciations des prêts	3 310	1 295	672	3 933
Dépréciations des intérêts courus	13	11	13	11
Dépréciations des titres de placement	708	4	1	710
Dépréciations des immobilisations financières	1 944	151	589	1 505
Provisions pour risques et charges	209	3	49	163
TOTAUX	6 183	1 462	1 324	6 321

3. DÉTAILS DES POSTES DU BILAN : PASSIF

3.1 – Ventilation des dettes selon leur échéance

3.1 – Dettes	Durées					Total
	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1an < 5 ans	> 5 ans	À vue ou indéterminée	
Dettes envers les établissements de crédit		51 520	77 280		0	128 201
Comptes à terme de la clientèle	6 024	8 211	58 686	13 783		86 703
Livrets					200 832	200 832
Bons de caisse			500			500
Comptes de passage					24 293	24 293
Comptes à vue					10 794	10 794
Intérêts courus non échus					590	590
Versements restant à effectuer sur titres non libérés					6 840	6 840
Créditeurs divers					1 633	1 633
Comptes de régularisation					1 077	1 077
Dettes subordonnées					94	94
TOTAL DES DETTES	6 024	59 731	136 466	13 783	246 153	462 156

→ Les intérêts courus non échus s'élèvent à **590 K€**.

3.2 – Opérations avec les établissements de crédit

Les lignes de refinancement liées aux produits labellisés Nef - Crédit Coopératif sont en cours d'extinction. Un premier remboursement a eu lieu en 2018 et le solde sera remboursé en cinq semestres.

3.2 – Lignes de refinancement	Montant des autorisations au 31/12		Évolution
	2018	2017	
Montant de la ligne de refinancement du Crédit Coopératif	128 800	177 800	– 28 %
Utilisation moyenne dans l'année	98 %	67 %	

3.3 – Capitaux propres

3.3 – Évolution des fonds propres	31/12/2018	31/12/2017	Évolution
Capital en euros	43 618 830	42 119 700	4 %
Nombre de sociétaires	39 030	38 427	2 %

→ En 2018, **87 846 nouvelles parts sociales de 30€ chacune** ont été souscrites par les sociétaires et 39 616 leur ont été remboursées. Le résultat bénéficiaire de 2017 s'élevant à **50 491€** a été affecté au compte de report à nouveau.

4. INFORMATIONS SUR LES ÉLÉMENTS HORS BILAN

- Les engagements hors bilan figurent sous le tableau du Bilan.
- Les engagements de financement donnés correspondent aux prêts accordés mais non encore débloqués.
- Les engagements de garantie se décomposent en garanties données à la clientèle pour 1 442 K€ et pour 82 994 K€ en garanties données au Crédit Coopératif dans le cadre d'une convention de partage de risques qui procure un important volume de commissions à la Nef.

5. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 – Produits nets d'intérêts et produits assimilés	31/12/2018	31/12/2017
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		
Sur opérations avec les établissements de crédit	2 637	3 680
Sur opérations avec la clientèle	5 187	4 768
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	861	797
Autres intérêts et produits assimilés	104	126
Total Intérêts et produits assimilés	8 788	9 371
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES		
Sur opérations avec les établissements de crédit	– 320	– 268
Sur opérations avec la clientèle	– 1 527	– 2 019
Autres intérêts et charges assimilés		
Total Intérêts et charges assimilés	– 1 847	– 2 288
PRODUITS NETS D'INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS	6 942	7 083

➡ La baisse des taux d'intérêts conduit à un fort recul des intérêts interbancaires qui n'est pas entièrement compensé par la réduction des charges d'intérêt.

5.2 – Revenus des titres à revenu variable	31/12/2018	31/12/2017
Dividendes	6	5

	31/12/2018			31/12/2017		
5.3 – Produit net des commissions	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	840	– 81	759	1 018	– 73	945
Sur opérations avec la clientèle	601	– 14	587	459	– 10	449
TOTAL PRODUIT NET DES COMMISSIONS	1 441	– 96	1 346	1 477	– 83	1 394

5.4 – Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	31/12/2018	31/12/2017
Reprises de dépréciations des titres de placement	1	190
Étalement de la prime*	– 234	– 215
Dépréciations des titres de placement	–	0
SOLDE DES GAINS ET PERTES SUR OPÉRATIONS DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS	– 232	– 25

* Étalement de la prime : lorsqu'un titre obligataire est acheté à une valeur supérieure à sa valeur d'émission, l'écart est étalé sur la durée restant à courir avant l'échéance.

5.5 – Autres produits et charges d'exploitation bancaire	31/12/2018	31/12/2017
Charges refacturées à d'autres sociétés	14	11
Autres produits divers d'exploitation	32	32
Produits rétrocédés	– 19	– 26
Charges diverses d'exploitation bancaire	– 3	– 3
SOLDE DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	24	14



Administrateur systèmes et réseaux

5.6 – Charges générales d'exploitation	31/12/2018	31/12/2017
Charges de personnel	– 4 840	– 5 235
Impôts et taxes	– 391	– 334
Services extérieurs	– 2 748	– 2 730
Quote-part sur opérations d'exploitation non bancaire faites en commun	– 79	– 315
Autres charges diverses d'exploitation	– 58	– 18
TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	– 8 116	– 8 632

5.6.1 – Effectifs en équivalent temps plein	2018	2017
Nombre moyen de salariés pendant l'année	88	96
Effectif en fin d'année	88	91

→ En 2018, la Nef a bénéficié du Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi (CICE) pour un montant de 160 K€.

5.6.2 – Rémunération des membres des organes de direction et de contrôle	
Rémunération brute globale des membres du Directoire	181
Jetons de présence	néant
Dédommagements versés aux membres du Conseil de surveillance	10
Honoraires du Commissaire aux comptes	52
Moyenne des sommes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées	68

L01 n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire. 3° La politique de rémunération de l'entreprise satisfait aux deux conditions suivantes :
a) La moyenne des sommes versées, y compris les primes, aux cinq salariés ou dirigeants les mieux rémunérés n'excède pas, au titre de l'année pour un emploi à temps complet, un plafond fixé à sept fois la rémunération annuelle perçue par un salarié à temps complet sur la base de la durée légale du travail et du salaire minimum de croissance, ou du salaire minimum de branche si ce dernier est supérieur ; la Nef répond à ce premier critère.
b) Les sommes versées, y compris les primes, au salarié ou dirigeant le mieux rémunéré n'excèdent pas, au titre de l'année pour un emploi à temps complet, un plafond fixé à dix fois la rémunération annuelle mentionnée au a ; la Nef répond à ce second critère.

5.7 – Coût du risque	31/12/2018	31/12/2017
Dépréciations sur opérations avec la clientèle	– 1 295	– 829
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des dépréciations	– 191	– 750
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des dépréciations	– 20	– 23
Reprises de dépréciations sur opérations avec la clientèle	682	1 135
Reprises de dépréciations sur créances amorties	–	176
Compensations FEI	516	176
COÛT DU RISQUE	– 307	– 113

→ Le coût du risque est très faible pour la 4^e année consécutive, notamment grâce à la prise en charge d'une partie des sinistres par le Fonds Européen d'Investissement.

5.8 – Gains ou pertes sur actifs immobilisés	31/12/2018	31/12/2017
Dépréciations sur opérations sur titres et opérations diverses		– 74
Dépréciations des immobilisations financières	– 731	– 670
Reprises de dépréciations des immobilisations financières	589	74
SOLDE DES GAINS ET PERTES SUR ACTIF IMMOBILISÉ	– 142	– 670

→ La recapitalisation de Nef Gestion se traduit par la reprise d'une provision antérieurement créée et par la dotation d'une nouvelle provision de même montant (opération blanche sur l'exercice 2018).

5.9 – Résultat exceptionnel	31/12/2018	31/12/2017
Dotations aux provisions pour risques et charges	– 3	– 119
Charges exceptionnelles	– 13	– 25
Plus-values de cession sur titres	249	1 503
Reprises de provisions pour risques et charges	49	195
Produits exceptionnels	5	35
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	287	1 590

→ La plus-value de cession correspond à la seconde et dernière tranche de la cession des titres de la SCI possédant l'immeuble de Vaulx-en-Velin à la SCI Côté Marguerite, filiale à 99,5 % de la Nef.

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES



Service Back office épargne et flux

	2014	2015	2016	2017	2018
1 – Capital					
A Capital social	34 886 550	37 682 220	39 951 450	42 119 700	43 618 830
B Nombre de parts existantes	1 162 885	1 256 074	1 331 715	1 403 990	1 453 961
2 – Opérations et résultat de l'exercice					
A Chiffre d'affaires hors taxes	12 949 108	12 621 513	11 749 697	10 851 246	10 220 463
B Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	1 102 739	769 000	– 588 061	675 974	60 664
C Impôt sur les bénéfices	205 900	– 220 279			
D Participation des salariés due au titre de l'exercice	–	–	–	–	–
E Résultat après impôts et charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	514 764	– 1 017 412	– 1 422 083	50 491	– 812 594
F Résultat distribué	137 536	–	–	–	–
3 – Résultat par part de capital					
A Résultat après impôts mais avant charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	0,95	0,61	– 0,44	0,48	0,04
B Résultat après impôts et charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	0,44	– 0,81	– 1,07	0,04	– 0,56
C Dividende attribué à chaque part de type "A"	0,00	–	–	–	
D Dividende attribué à chaque part de type "B" *	0,30	–	–	–	–
E Dividende attribué à chaque part de type "G" *	0,45	–	–	–	–
4 – Personnel					
A Effectif moyen des salariés employé pendant l'exercice	62	71	83	96	88
B Montant de la masse salariale	2 343 032	2 669 795	3 168 378	3 403 513	3 137 132
C Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 052 213	1 203 407	1 342 417	1 647 306	1 541 276

RAPPORT DU CONSEIL SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

JEAN-LUC SEIGNEZ
Président du Conseil de surveillance

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La Société financière de la Nef est une société anonyme coopérative à Directoire et Conseil de surveillance. Les membres du Directoire assurent la direction opérationnelle de la société et sont titulaires des mandats sociaux.

Le président du Conseil de surveillance est élu par les membres du Conseil. Il a pour rôle de garantir le bon fonctionnement de la gouvernance de la coopérative afin que chaque personne concernée puisse y exercer pleinement son rôle selon ses responsabilités.

Chacun des membres du Conseil reçoit préalablement à chaque réunion un rapport rédigé par le Directoire sur l'activité récente de la coopérative, accompagné de tableaux statistiques et de suivi budgétaire et, le cas échéant, des arrêtés de comptes trimestriels. Sont également joints aux convocations ou mis à disposition sur l'intranet du Conseil les procès-verbaux des séances des comités de crédits chargés de l'attribution des crédits ainsi que la liste des sociétaires ayant rejoint la coopérative depuis la précédente séance, et, en fin d'année, le budget prévisionnel de l'année suivante.

Au début de chaque année, une séance à laquelle est convoqué le Commissaire aux comptes est dédiée à l'examen des comptes annuels. Chaque réunion formelle du Conseil de surveillance fait l'objet d'un procès-verbal dans lequel sont notées les décisions prises et les éventuelles positions contradictoires exprimées par les membres du Conseil. Ce procès-verbal est soumis à l'approbation du Conseil lors de la séance suivante. Sur la base de ce document, un compte-rendu est diffusé aux sociétaires actifs.

Pendant l'exercice 2018, le Conseil de surveillance s'est réuni à 6 reprises. Les membres du Directoire ont participé à chaque séance ainsi qu'un représentant du Comité d'éthique et deux représentants du Comité d'entreprise élus pour 4 ans par la Délégation Unique du Personnel. Le Conseil se réunit également entre ses seuls membres, notamment pour fixer la rémunération du Directoire et pour une séance de bilan/perspectives de son action.

Le mode de préparation et d'animation des séances vers une forme plus collective initié l'année dernière a été maintenu. Des outils de suivi ont été mis en place.

➡ **Le Conseil de surveillance s'est doté de comités ou de commissions qui lui sont rattachés pour étudier des thèmes particuliers.**

Ainsi, il dispose d'un **Comité d'audit** constitué par deux de ses membres : Jean-Pierre Caron et Jean Rémy jusqu'à sa démission le 2 novembre. Son rôle est de constituer une interface entre les audits externes et le Conseil de surveillance. Il se prononce sur la qualité du contrôle interne et dégage, pour le compte du Conseil de surveillance, une vision synthétique des différents documents liés aux audits. Ce Comité se rapproche en tant que de besoin du Commissaire aux comptes, le Directeur du Contrôle interne et d'un représentant du Crédit Coopératif. Jean-Pierre Caron a présenté début 2018, le rapport du Comi-

té sur l'exercice précédent qui passe en revue les différents risques supportés par la Nef et fait le point sur le suivi des audits ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), Crédit Coopératif et BPCE.

La **Commission vie coopérative** approfondit quant à elle, les questions relatives à l'évolution de la participation des sociétaires au sein du projet de la Nef.

De son côté, le **Comité stratégique** prépare les sujets ayant une incidence sur les grandes orientations à prendre.

Le Conseil de surveillance s'est adjoint un **Comité d'éthique** en vue d'approfondir les questions éthiques en relation avec l'activité. Le fonctionnement du Comité d'éthique fait l'objet d'un rapport spécifique dans le rapport annuel. Le Comité d'éthique n'est pas une instance de décision, mais un espace de réflexion. Son existence se fonde sur l'idée qu'aucune organisation ne peut, en soi, être éthique. La seule chose qu'une organisation puisse faire dans cette direction est de rendre possible l'expression et la mise en œuvre de l'éthique propre aux individus.

➡ **L'ensemble des éléments dont dispose le Conseil lui permet de porter une appréciation positive sur le gouvernement de l'entreprise.**

En 2018, le Directoire a été composé de deux membres comme suit :

➤ **Bernard Horenbeek**

Président du Directoire, mandataire social, rémunération brute : 102 000,00 €

➤ **Pierre-Emmanuel Valentin**

Membre du Directoire, mandataire social, rémunération brute : 78 653,24 €

Ces rémunérations ne comportent pas de part variable ni prime d'objectif ni attribution d'actions.

Le Directoire se réunit hebdomadairement et établit un compte-rendu de ses réunions.

En 2018, le Conseil de surveillance a été composé comme suit :

➤ **Jean-Luc Seigneux**, 59 ans, Président du Conseil. Autres mandats : co-gérant du GAEC Champs Libres (entreprise agricole). Indemnité accordée au titre de l'année 2018 : 5 000 €.

➤ **Jean-Pierre Caron**, retraité, 66 ans, Vice-président du Conseil, Président du Comité d'audit. Autres mandats : représentant de la Nef au conseil d'administration de la Foncière Chênelet, représentant de la Nef à l'Institut for Social Banking, trésorier de la Fondation Terre de liens. Indemnité perçue en 2018 : 2 850 €

➤ **Jean Rémy**, 68 ans, retraité, membre du Comité d'audit et du Conseil jusqu'au 2 novembre 2018. Autre mandat : gérant de la Société de Participations d'Investissements et de Conseil (SPIC) d'Achères (78). Indemnité perçue en 2018 : 2 850 €

➤ **Philippe Pivan**, retraité, 63 ans, Président de la Commission vie coopérative. Autre mandat : gérant de la SCI des études.

➤ **Elsa Costanzo**, 33 ans, Consultante chez Syndex

➤ **Cécile Galoselva**, 46 ans, jusqu'au 9 août 2018. Autres mandats : PDGère d'Etic SAS. Membre bénévole des conseils d'administration de France Active, du Mouves et de Respublica.

➤ **Charles-Henry Savary de Beauregard**, retraité, 75 ans, jusqu'à la fin de son mandat arrivé à échéance lors de l'assemblée générale du 26 mai 2018 et pour lequel il n'a pas souhaité le renouvellement. Autres mandats : Président du Conseil de surveillance de Nef Capital patient, Administrateur de l'association de l'APADEL du Rhône.

➤ **Patrick Sirdey**, retraité, 70 ans. Autres mandats : membre du Conseil de surveillance de la société Arcadie, administrateur de la fondation Fernet-Branca, administrateur du Fonds de Dotation Lamaro.

➤ **Jo Cavallo**, retraité, 69 ans.

➤ **Crédit Coopératif représenté par Jean Paul Courtois**, 59 ans, depuis le 8 mars 2018. Autres mandats : Directeur général délégué Crédit Coopératif SA, membre du Conseil de surveillance BTP Banque SA, co-gérant banque Edel SNC, co-gérant Moninfo SA.

➤ **Association Terre de Liens représentée par Elisabeth Jacquin**, 72 ans.

➤ **Biocoop SA représentée par Ghislaine Bouguet**, 48 ans. Autres mandats : Présidente Terra Nat, Présidente Beynost Bio.

Membres élus par la Délégation Unique du Personnel :

➤ **Victor Grange**, 36 ans, représentant du collège Employés.

➤ **Françoise Gachon**, 59 ans, représentante du collège Cadres.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Paris, le 1^{er} avril 2019

EXPONENS Conseil & Expertise
Stéphane CUZIN, Associé

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

À l'assemblée générale de la Société financière de la Nef

➤ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société financière de la Nef, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

➤ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons

pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

➤ Justification des appréciations Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dépréciations des créances sur la clientèle

- Comme indiqué en note 1.1. de l'annexe, votre société constitue, pour couvrir les risques inhérents à son activité de crédit, des provisions qui sont évaluées ligne à ligne et inscrites en diminution de l'actif. La détermination des dépréciations individuelles des créances douteuses nécessite une part de jugement notamment pour identifier les créances devant faire l'objet d'une dépréciation et pour estimer le montant de la dépréciation à constituer.
- Les dépréciations constituent un point clé de l'audit car elles représentent une zone d'estimation significative pour l'éta-

blissement des comptes.

- Nous nous sommes assurés de la correcte classification des créances douteuses conformément aux principes comptables repris dans l'annexe.
- Nous nous sommes assurés par sondage de la pertinence des estimations retenues pour ces dépréciations individuelles. Nos travaux ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations et des évaluations qui en résultent.

➤ Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article

L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société La Nef par l'assemblée générale du 21 mai 2016.

Au 31 décembre 2018, le cabinet EXPO-NENS Conseil et Expertise était dans la 15^e année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons un rapport au Comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

À l'assemblée générale de la Société financière de la Nef

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à ce même article et relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

➤ Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86.

➤ Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R.225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cession de parts de la SCI Carré de Soie par La Nef à la SCI Côté Marguerite

- Personnes concernées : Bernard Horenbeek, Pierre-Emmanuel Valentin membres du directoire.
- Modalités : cession de 519 parts pour un prix de 249 120 € à la SCI Côté Marguerite filiale à 99,5 % de La Nef.
- Motifs de l'opération : simplification de l'organigramme et revalorisation des titres de la SCI Carré de Soie.

Paris, le 1^{er} avril 2019

EXPONENS Conseil & Expertise
Stéphane CUZIN, Associé



Vous pouvez télécharger

la liste détaillée des projets financés par la Nef
et le Rapport annuel 2018 sur notre site internet !

www.lanef.com

Rejoignez-nous aussi sur **f** et **t**

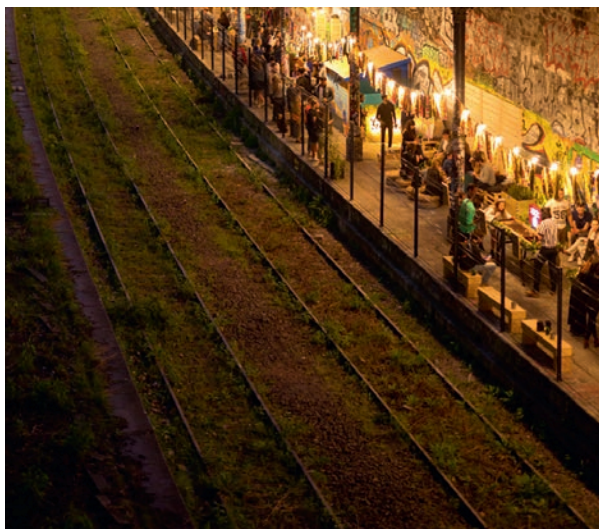
Les termes "banque éthique" et/ou "banque" dans l'ensemble des rapports et des communications de la Nef sont à comprendre comme un concept définissant une manière de faire de la banque, et non comme une définition actuelle de notre établissement. La Nef est un établissement de crédit spécialisé, habilité à recevoir des fonds du public.

Réalisation : **cultivescence.com**

Crédits photographiques : Nicolas Robin @la Nef et Once upon a time Photographie. Photos couverture, emprunteurs de la Nef : détail page 2. Photos des salariés de la Nef en 2018, sauf absents les jours de prise de vue.

Imprimé avec des encres végétales conformes à la législation européenne 94/62 EC sur les emballages et leurs déchets, support papier certifié PEFC. Impression : Rivet Presse Édition, certifiée Imprim'vert et FSC – Mars 2019





laNef
finance éthique

La Nef
Immeuble Woopa
8 avenue des Canuts - CS 60032
69517 Vaulx-en-Velin Cedex
Tél : 04 72 69 08 60
Courriel : lanef@lanef.com

www.lanef.com
Rejoignez-nous sur **f** et **t**



La Nef est une société anonyme coopérative à capital variable, à directoire et à conseil de surveillance. Agréée par la Banque de France - RC Lyon B 339 799 116 - NAF 6492Z - ORIAS 09050786 - Associée au groupe Crédit Coopératif - Siège social : Immeuble WOOPA, 8 avenue des Canuts, CS 60032 - 69517 Vaulx-en-Velin Cedex